Territoires demain

Communes de **JUVIGNY & MACHILLY**

Révision des PLU

Diagnostic

Volets population, logement, économie, équipement, mobilité

28 février 2025

Diagnostic

Population - logements

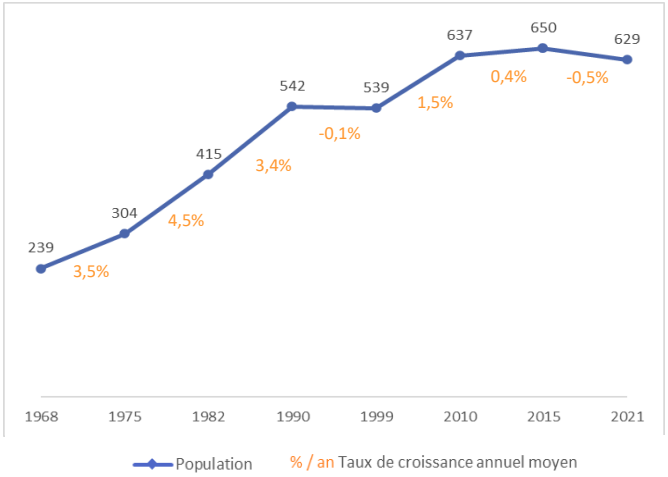
JUVIGNY

POPULATION – Une croissance démographique révélatrice de l'attractivité de la commune

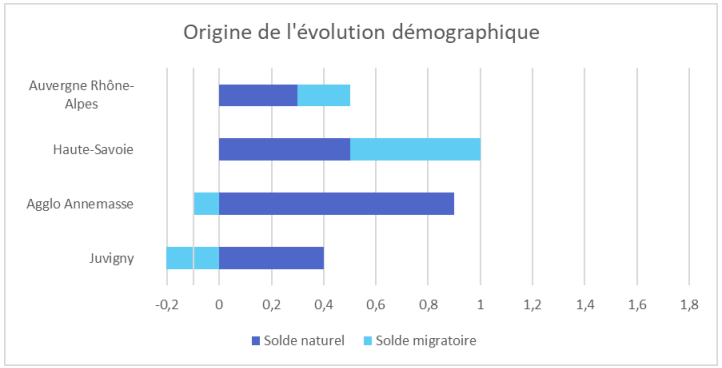
- **Une population estimée à 649 habitants au 1er janvier 2022 :**
  - qui a été multipliée par plus de 2,8 en un peu plus de 50 ans.

- **Une évolution démographique qui a connu une croissance forte jusqu'en 2015, et dont la tendance s'est inversée ces dernières années :**
  - une augmentation très soutenue jusque dans les années 1990, puis un fort ralentissement suivi d'une décroissance (-0,50% ces 6 dernières années),
  - L'évolution a été portée majoritairement par un solde migratoire déficitaire (-1% par an),
  - La mise en œuvre du projet d'aménagement « La Savoie » devrait modifier cette tendance récente (voir plus loin).

Croissance démographique



Taux annuel moyen de variation de la population 2015-2021



Données : INSEE 2021, parues le 27/06/2024

JUVIGNY

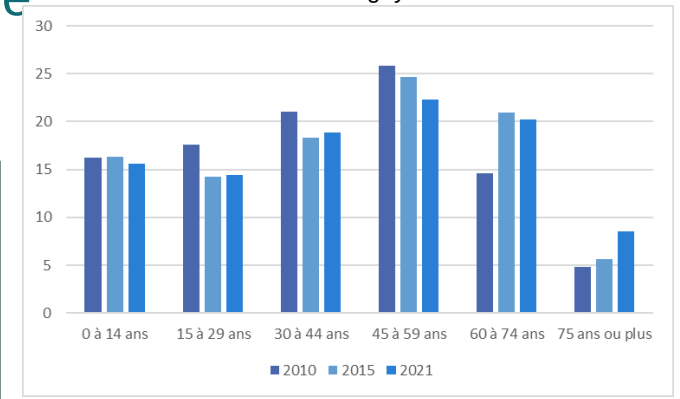
POPULATION – Structure démographique

- **Un vieillissement de la population :**
  - Depuis 2010, la part des 15-59 ans est en baisse (soit globalement la population en âge de travailler),
  - …et celle des 60 ans et plus augmente (plus d'un quart de la population en 2021).
- **Une part croissante de « petits » ménages :**
  - Taille moyenne des ménages reflète une commune encore familiale : 2,37 (même si en baisse constante. moyenne départementale : 2,19).
  - Les personnes vivant seules sur la commune ont, pour près de 50% d'entre elles, plus de 80 ans.
  - Les familles sur la commune sont pour moitié sans enfants, pour moitié avec. Les familles « recomposées » sont très peu nombreuses. Les familles monoparentales représentent 10% du nombre de familles de la commune.

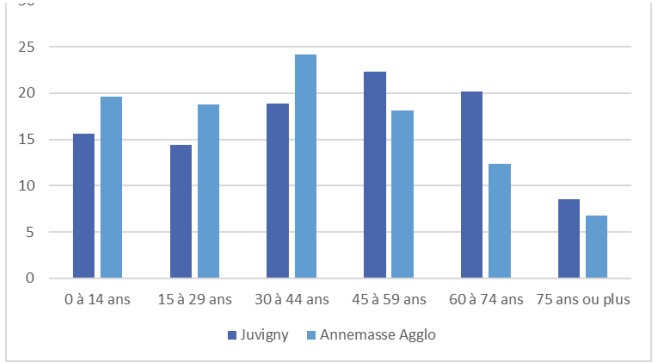
… une offre en logements qui devra prendre en compte les évolutions démographiques.

Données : INSEE 2021, parues le 27/06/2024

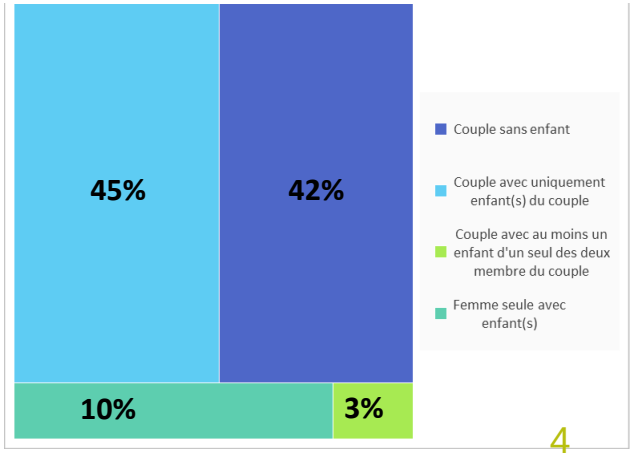
Evolution de la population par grandes tranches d'âge à Juvigny



Comparaison de la population par grandes tranches d'âge avec l'agglomération



Composition des ménages



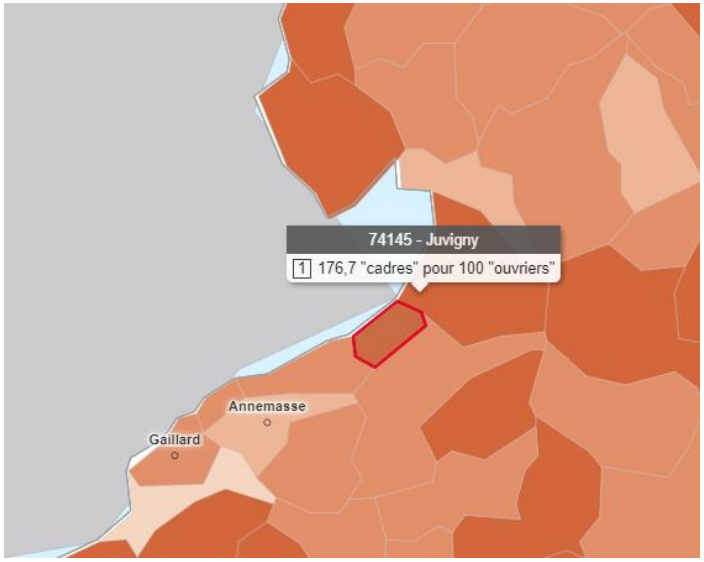
JUVIGNY

POPULATION – Un niveau de vie élevé

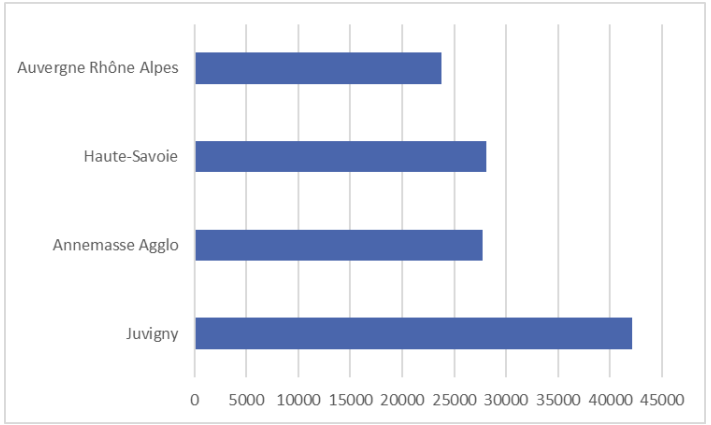
- **Un niveau de vie élevé :**
  - Une importante représentation des professions intermédiaires et cadres (25,6% / 24,6% pour AA), mais aussi des retraités (26% / 18,8% pour AA).
  - Un revenu disponible médian très supérieur à ceux de l'agglomération, du département et de la région (> 42 000 euros pour Juvigny), porté par un nombre de travailleurs frontaliers important (173 travailleurs frontaliers en 2024, soit près de 60% de la population).

… qui ne doit pas estomper quelques disparités sociales :

  - 5,7% de la population en âge d'être active est au chômage (moyenne AA : 11,2%).



Revenus des ménages en 2021



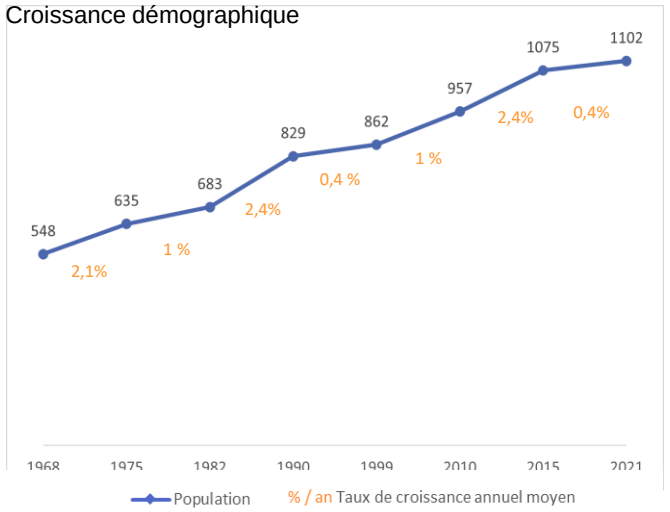
Données : INSEE 2021, parues le 27/06/2024
Données observatoire des territoires

MACHILLY

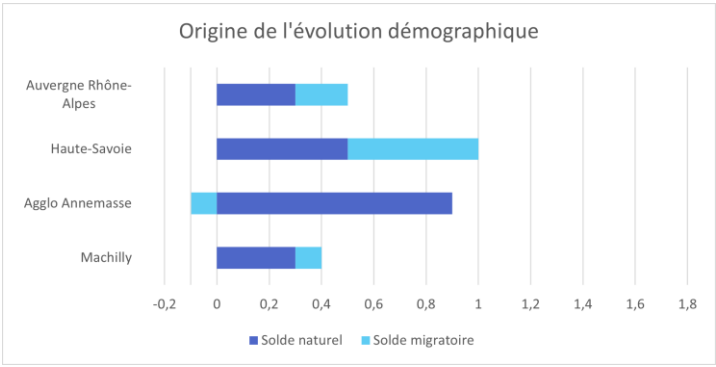
POPULATION – Une forte croissance démographique, irrégulière dans le temps

- **Une population estimée à 1 104 habitants au 1er janvier 2023 :**
  - qui a été multipliée par près de 2 en un peu plus de 50 ans.

- **Une évolution démographique globale mais loin d'être constante:**
  - Des pics (> + 2% annuel) en alternance avec des périodes d'augmentation plus faible,
  - Une stagnation sur les 6 dernières années,
  - Cette croissance a été historiquement été portée par le solde migratoire (hors période 1990/1999), la tendance s'inverse depuis 2015 avec un solde naturel supérieur au solde migratoire.



Taux annuel moyen de variation de la population 2015-2021



Données : INSEE 2021, parues le 27/06/2024 sauf pour recensement : INSEE 2023

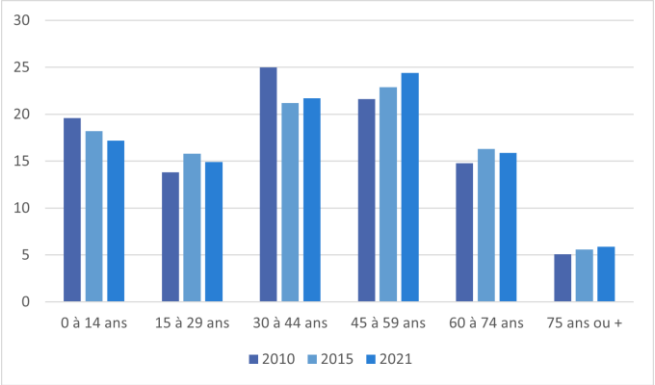
MACHILLY

POPULATION - Structure démographique

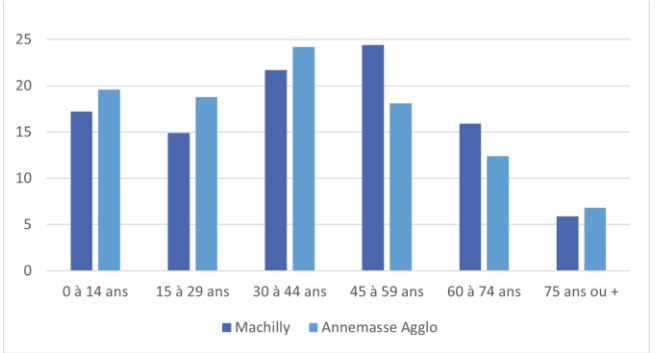
- **Une répartition des tranches d'âge assez stable :**
  - Depuis 2010, la part des 15-59 ans (soit globalement la population en âge de travailler) est assez stable,
  - Avec une augmentation marquée des 45-59 ans (en lien avec la vague d'arrivée des années 2010 ?).
- **Une part croissante de « petits » ménages :**
  - Taille moyenne des ménages : 2,25 (en baisse constante, moyenne départementale : 2,19),
  - Dans les ménages familiaux, les couples avec ou sans enfants représentent le même poids,
  - Une augmentation de la part des personnes vivant seules dans presque toutes les tranches d'âges, (+36% 2010/2021)

… une offre en logements qui devra prendre en compte les évolutions démographiques.

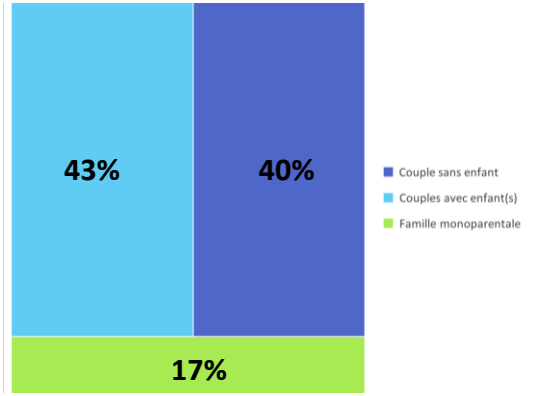
Evolution de la population par grandes tranches d'âge à Machilly



Comparaison de la population par grandes tranches d'âge avec l'agglomération



Composition des ménages



Données : INSEE 2021, parues le 27/06/2024

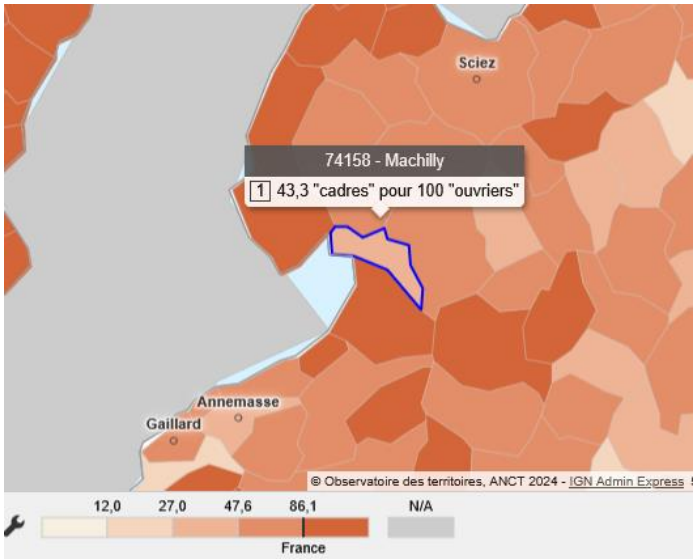
POPULATION – Un niveau de vie élevé

- **Un niveau de vie élevé :**
  - Une importante représentation des ouvriers (25,2% / 18% pour AA) et de retraités (25,4% / 20,2% pour AA) par rapport à l'agglomération,
  - Un revenu disponible moyen très supérieur à ceux de l'agglomération, du département et de la région, porté par un **nombre de travailleurs frontaliers** important, plus de **50% des actifs*** (62 frontaliers et 270 détenteurs du permis G en 2024)

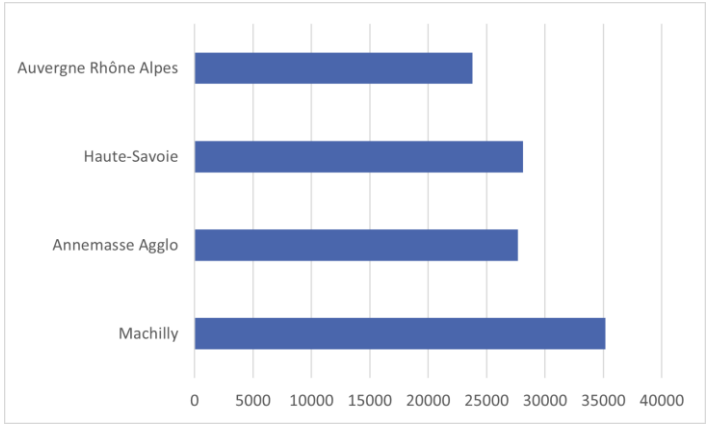
… qui ne doit pas estomper quelques disparités sociales :

- 6,6% de la population en âge d'être active est au chômage (moyenne AA : 11,2%).

*sur base recensement population 2021



Revenus des ménages en 2021



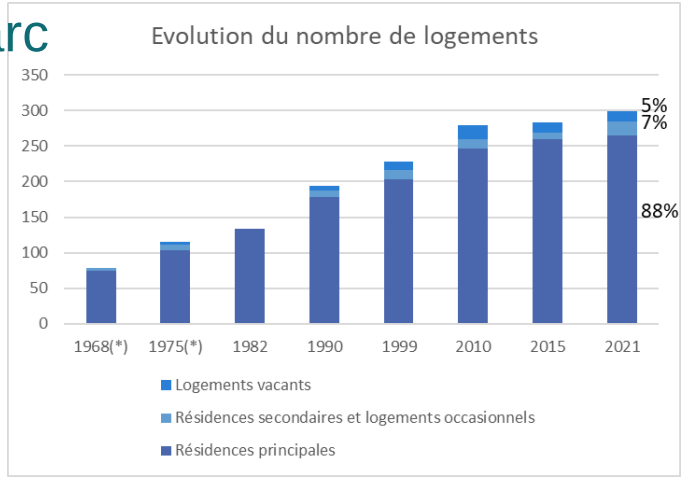
Données : INSEE 2021, parues le 27/06/2024 , Observatoire des territoires

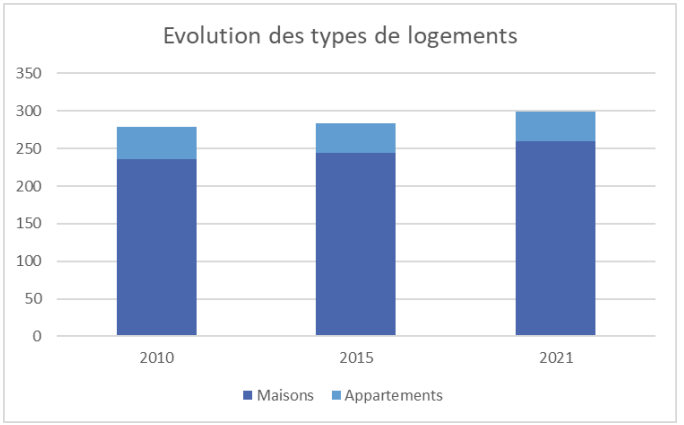
Diagnostic

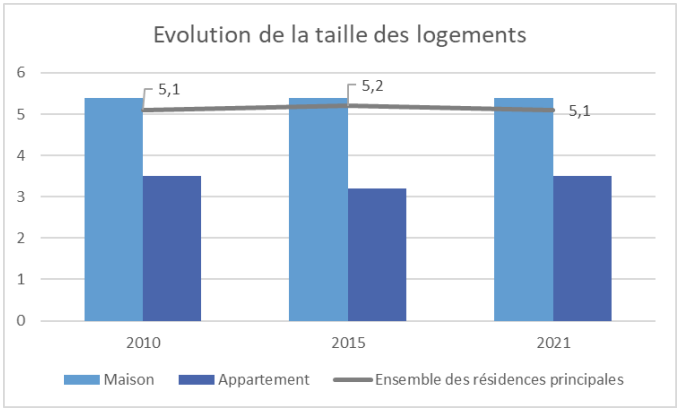
Logement

Logements – Une progression du parc

- **Une évolution soutenue du nombre de logements jusqu'en 2010 :**
  - La commune compte 300 logements en 2021.
  - Une part de logements vacants nécessaire pour la fluidité du marché, mais assez basse (5%).
  - Une prédominance forte des logements individuels qui persiste (86,7% des logements).
  - Le projet de la Savoie va modifier la tendance et faire repartir la production de logements à la hausse.
- **Une majorité de logements de grande taille, mais en baisse :**
  - Plus de 60% des logements ont plus de 5 pièces, témoignant d'un parc adapté aux familles, mais peu aux petits ménages et personnes seules (moins de 4% des logements comptent 2 pièces ou moins).

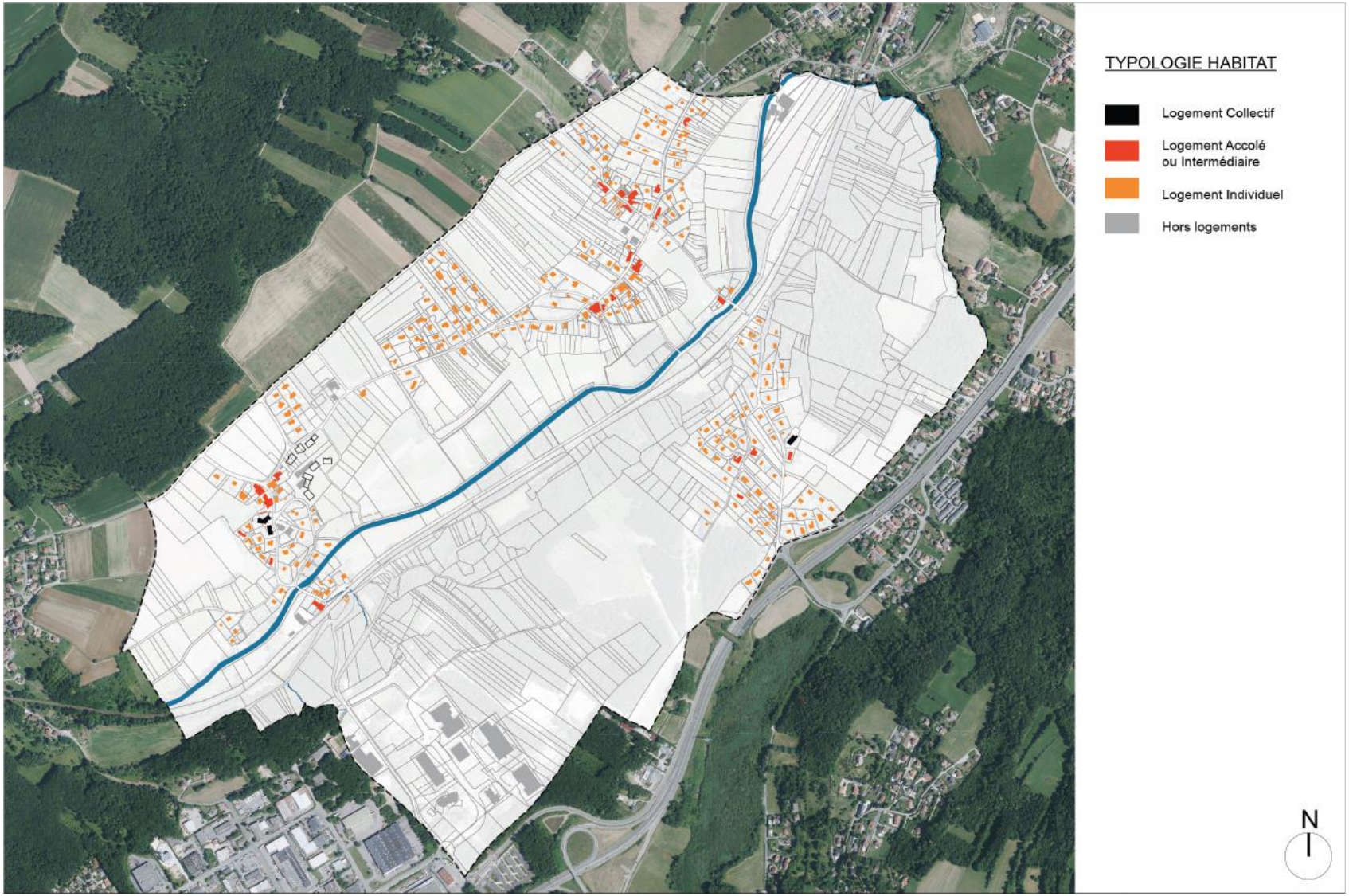






Données : INSEE 2021

Logements – répartition de la typologie d'habitat



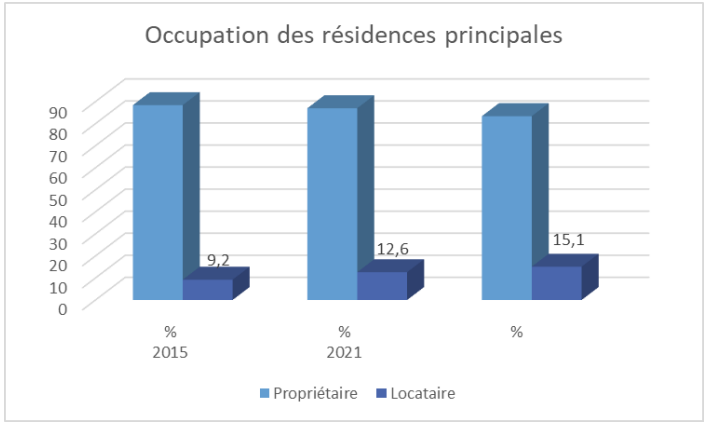
Données : CAUE 74

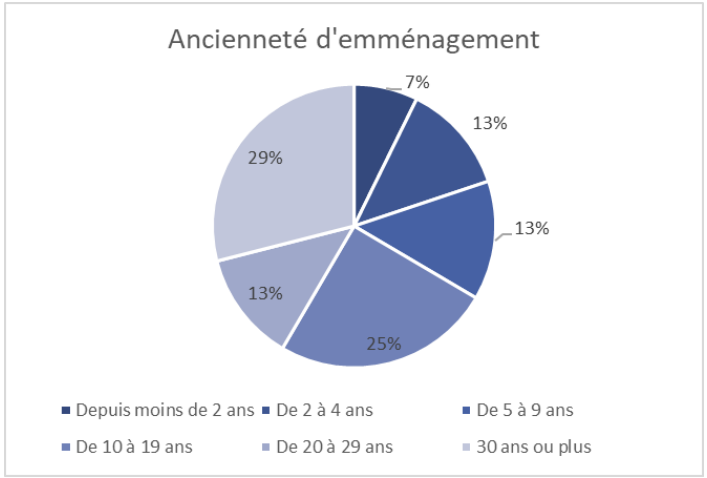
JUVIGNY

Logements – Une mobilité résidentielle limitée

- **Les résidences principales sont très majoritairement occupées en propriété** …
  - … malgré une part des locataires en légère progression.

- **Un turn-over limité :**
  - 66% des logements ont le même occupant depuis plus de 10 ans (contre 38,8% pour Annemasse Agglo, et 45,8% pour la Haute-Savoie).
  - 29% ont emménagé dans leur logement depuis plus de 30 ans.





Logements – le projet de La Savoie

- **Un projet structurant pour la commune est en cours de mise en œuvre :**
  - Il est prévu la mise en œuvre d'un projet d'éco quartier, situé Route du Sorbier, en extension du Chef-lieu.
  - Il comprend deux projets :
    - Un projet de logements libres pour environ 50 logements, dont 7 d'entre eux seront des logements abordables.
    - Un projet de logements sociaux, pour 41 logements, dont 15 logements en accession sociale (BRS), et 26 logements locatifs sociaux (9 PLAI, 12 PLUS, 5 PLS).
  - 65% d'entre eux sont éligibles au logement social.





Projet de La Savoie.

Logements – logement social

- **Un parc de logement peu accessible :**
  - Seuls 30% des ménages du territoire d'Annemasse Agglo ont des revenus leur donnant accès au parc locatif privé.
  - 65% d'entre eux sont éligibles au logement social.
  - Le parc de résidences principales de la commune est composé majoritairement de logements individuels (87,6%), globalement accessibles aux très hauts revenus.
  - Sur la commune, en 2024, 16 demandes de logements sociaux ont été enregistrées, 1 seul a été attribué.
  - Un projet est actuellement à l'étude, en lien avec l'EPF 74.

JUVIGNY

Logements – logement social

- **Des logements sociaux en projet :**
  - Les données nationales indiquent la présence de 4 logements sociaux dans la commune, gérés par SA Mont Blanc. Il s'agit de Maisons Ultra Sociales (MUS). La première comporte un logement T5, et la seconde comporte 3 logements. Ces logements accueillent des gens du voyage en voie de sédentarisation.
  - Comme vu précédemment, dans le cadre du projet de La Savoie, 41 logements sociaux sont prévus : 15 BRS, 26 logements locatifs sociaux.
  - Un projet en réflexion pour la création d'un petit collectif d'environ 10 logements au bourg.
  - Ces projets permettent de répondre aux objectifs du PLH d'Annemasse Agglo.



Maison de la Côte (3 logts)

Maison de la Plaine (1 logt)

JUVIGNY

Logements – Retour sur le PLU en vigueur (approuvé le 10/11/2015)

- **Le PLU en vigueur prévoit une capacité d'accueil d'environ 123 nouveaux logements sur 10 ans (soit à horizon 2025) :**

Zones	Surface (ha)	Potentiel en logements
À court et moyen terme Zone AUa1 (densité 50 logts/ha)	1.8	90
À long terme Zone AUa2 (densité 20 logts/ha)	0.9	18
À moyen et long terme Dents creuses des zones U densité 12 logts/ha car les tènements sont des fonds de jardins difficilement mobilisables°	1.3	15
Total	**4.0**	**123**

- **Des objectifs atteints :**

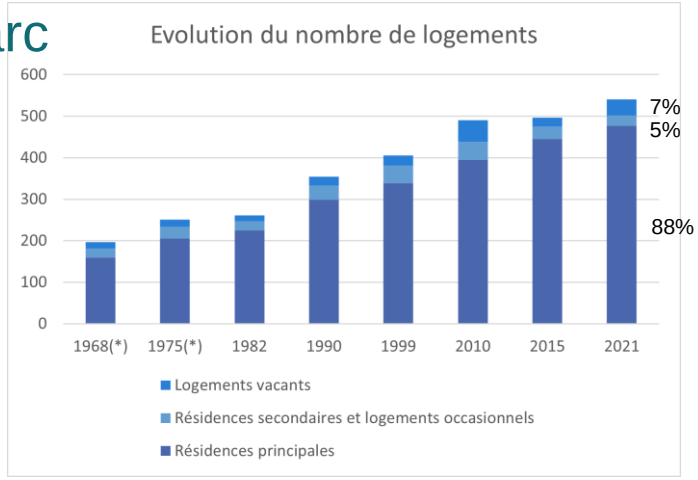
Année	TOTAL	Individuel pur	Individuel groupé	collectif
2016	**5**	2	3	
2017	**2**		2	
2018	**101 (annulé)**	3		98 (annulé)
2019	**7**	1	6	
2020	**1**	1		
2021	**4**	2	2	
2022	**98**	1	4	93
2023	**1**	1		
TOTAL	**121**	11	17	93

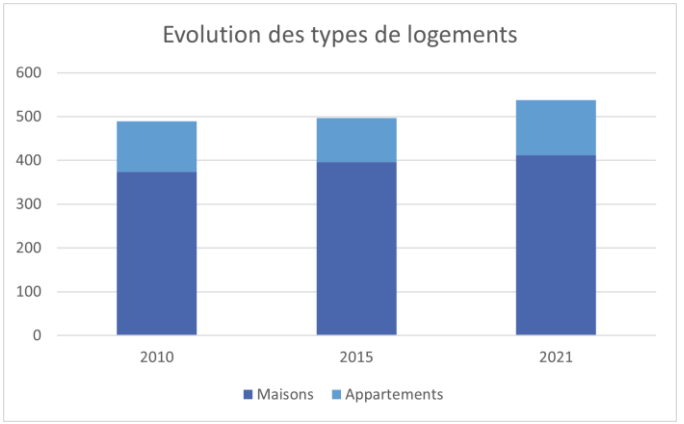
** Source SITADEL : AU délivrées créant du logement. A mettre à jour avec les données Mairie si besoin*

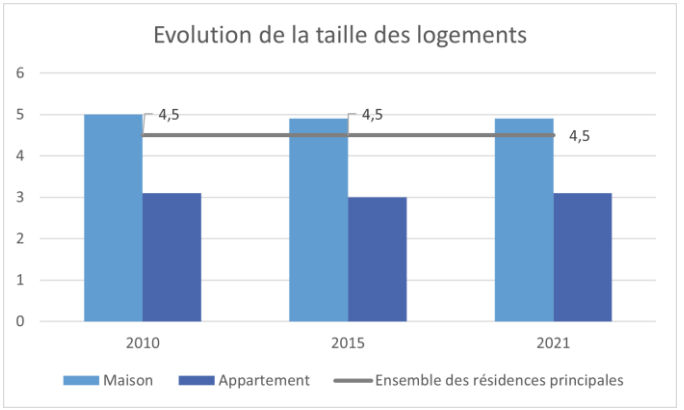
MACHILLY

Logements – Une progression du parc

- **Une évolution soutenue du nombre de logements jusqu'en 2010 :**
  - La commune compte 541 logements en 2021.
  - Une part de logements vacants nécessaire pour la fluidité du marché, mais assez basse (7%).
  - Une prédominance forte des logements individuels qui persiste (76,2% des logements).
  - Le projet du quartier de la gare va fortement augmenté le nombre d'appartements (44 logements, pas encore pris en compte dans le recensement).
- **Une majorité de logements de grande taille, mais en baisse :**
  - Plus de 46% des logements ont plus de 5 pièces, témoignant d'un parc adapté aux familles, mais peu aux petits ménages et personnes seules (8% des logements comptent 2 pièces ou moins).



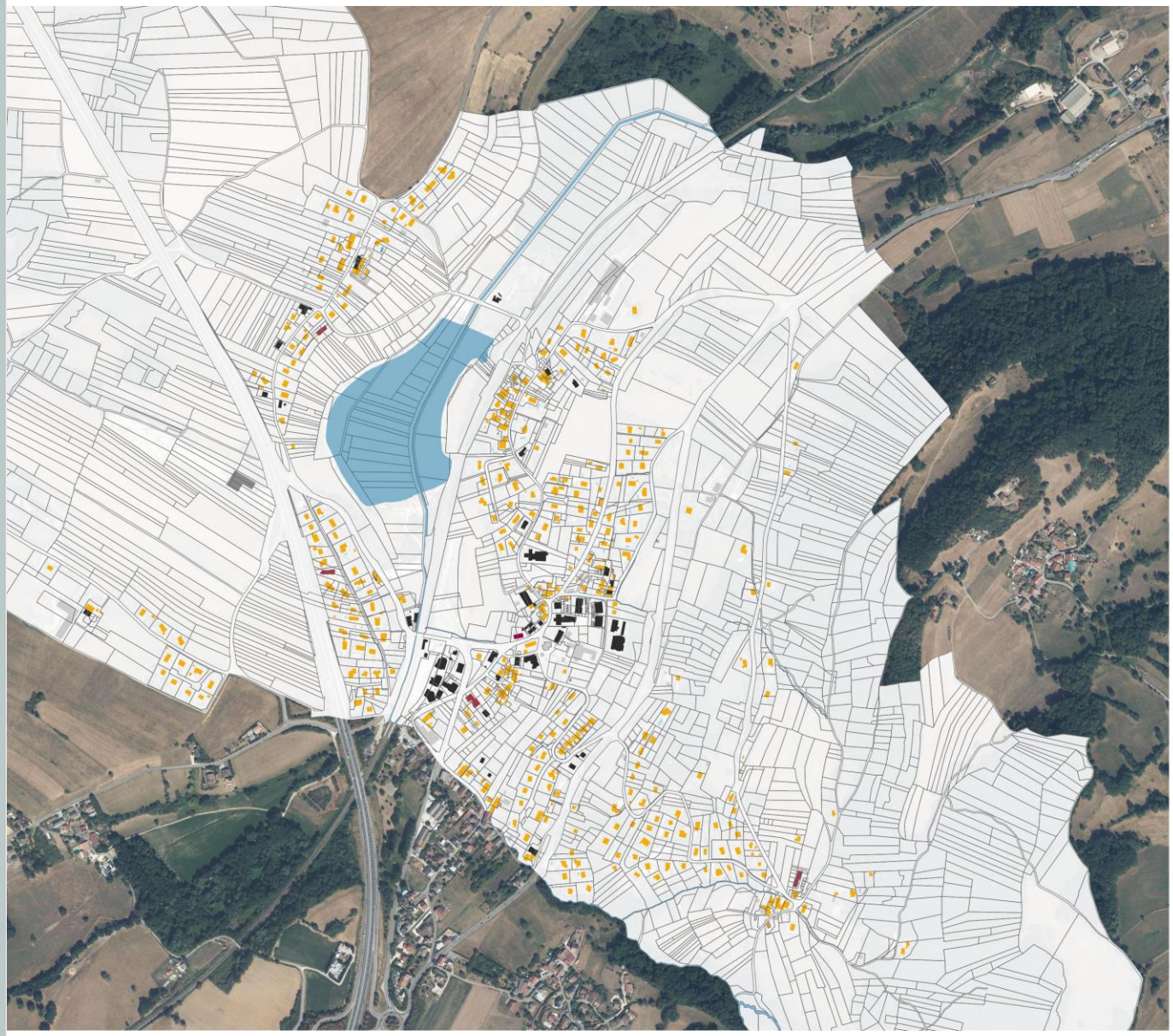




Données : INSEE 2021

MACHILLY

Logements – répartition de la typologie d'habitat



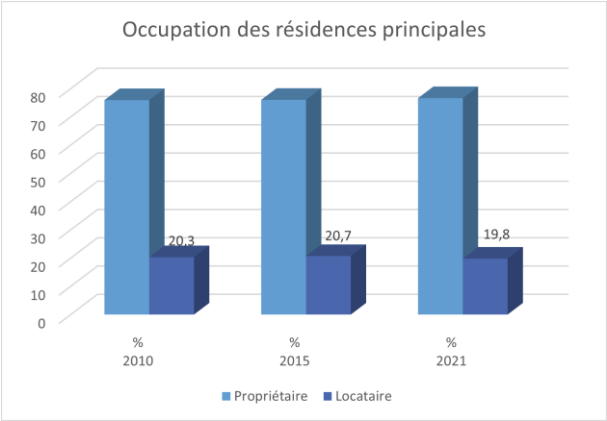
Sources données : DGFIP et CEREMA, traitement en cours MP

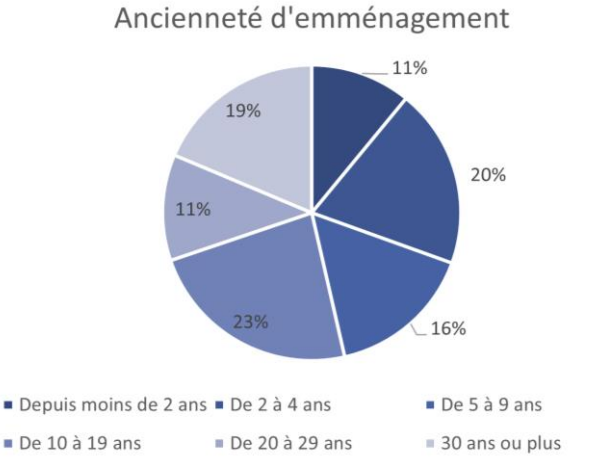
MACHILLY

Logements – Une mobilité résidentielle limitée

- **Les résidences principales sont très majoritairement occupées en propriété** (76%)**, la part de locataires est stable autour de 20%** (AA : 51% de locataires, département : 37%)

- **Un turn-over limité :**
  - 53% des logements ont le même occupant depuis plus de 10 ans (contre 38,8% pour AA, et 45,8% pour le Département).
  - 19% ont emménagé dans leur logement depuis plus de 30 ans.
    - Les propriétaires sont en moyenne dans leurs logements depuis 18 ans,
    - les locataires : 7 ans.





Logements – logement social

- **Un parc de logement peu accessible :**
  - Seuls 30% des ménages du territoire d'Annemasse Agglo ont des revenus leur donnant accès au parc locatif privé.
  - 65% d'entre eux sont éligibles au logement social.
  - Le parc de résidences principales de la commune est composé majoritairement de logements individuels (76,2%), globalement accessibles aux très hauts revenus.
  - En 2025, 42 demandes de logements sociaux sont enregistrées avec la commune en 1er choix.

MACHILLY

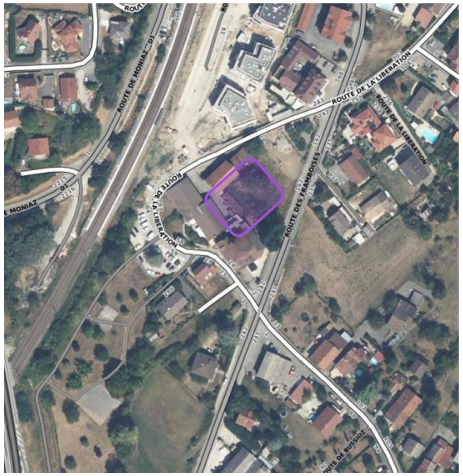
Logements – logement social et hébergements

- La commune compte **18 logements locatifs sociaux au 01/01/23** (10 SA Halpades et 8 Immobilière Rhône-Alpes) auxquels s'ajoutent les récentes livraisons des **11** créés au quartier de la Gare et **3** rue des Grands Champs.

- La commune compte 35 **places en Etablissement Accueil Médicalisé** (Arbre de vie, ex-Résidence Saint-François)



Localisation des dernières livraisons de LLS : à l'est le quartier Gare et à l'ouest un programme de logements groupés porté par AA



EAM Arbre de vie

MACHILLY

Logements – Retour sur le PLU en vigueur (approuvé le 25 mars 2015)

- **Le PLU en vigueur prévoit une capacité d'accueil d'environ 110 nouveaux logements sur 10 ans** (soit à horizon 2025/2027) :

	zones	Surfaces en Ha	Forme urbaine	Estimation en logements
Court terme (PLH)	Zones, Ub, Uc et Uh	0.5 ha en foncier nu (morcellement en une dizaine de parcelles)	Pavillonnaire dominant	10
Court terme (PLH)	Uar renouvellement urbain gare	Sur le seul secteur non concerné par la zone rouge PPRI	Collectif dominant	35
Moyen terme (au-delà du PLH)	AUa	0.43 ha en foncier nu	Petit collectif et intermédiaire dominant	20
	Total court et moyen terme	**0.93 ha foncier nu**	-	**65 environ**
Au-delà du PLH	1 AU la gare	2.11 ha	Intermédiaire dominant	Phase 1 : 60 logts Phase 2 : 40 logements

- **Des objectifs atteints,** y compris dans la typologie:

Année	TOTAL	Individuel pur	Individuel groupé	Collectif
2015	**4**	4		
2016	**18**	2		16
2017	**45**	5	4	36
2018	**5**	3		2
2019	**4**	4		
2020	**0**			
2021	**51**	4	1	45
2022	**15**	5	2	8
2023	**2**	2		
2024	**2**	2		
TOTAL	**140**	**28**	**6**	**106**

** Source SITADEL : AU délivrées créant du logement, confortées avec les données communales pour 2021 à 2024*

Population-logements – Prescriptions supra-communales

- **Une croissance démographique limitée par le SCOT à 1,3% en moyenne annuelle.**

	% de croissance démographique annuelle *sur 12 ans*	Programmation : plafond de logements *sur 12 ans*
Juvigny	1,3%	+/- 40
Machilly		+/- 110

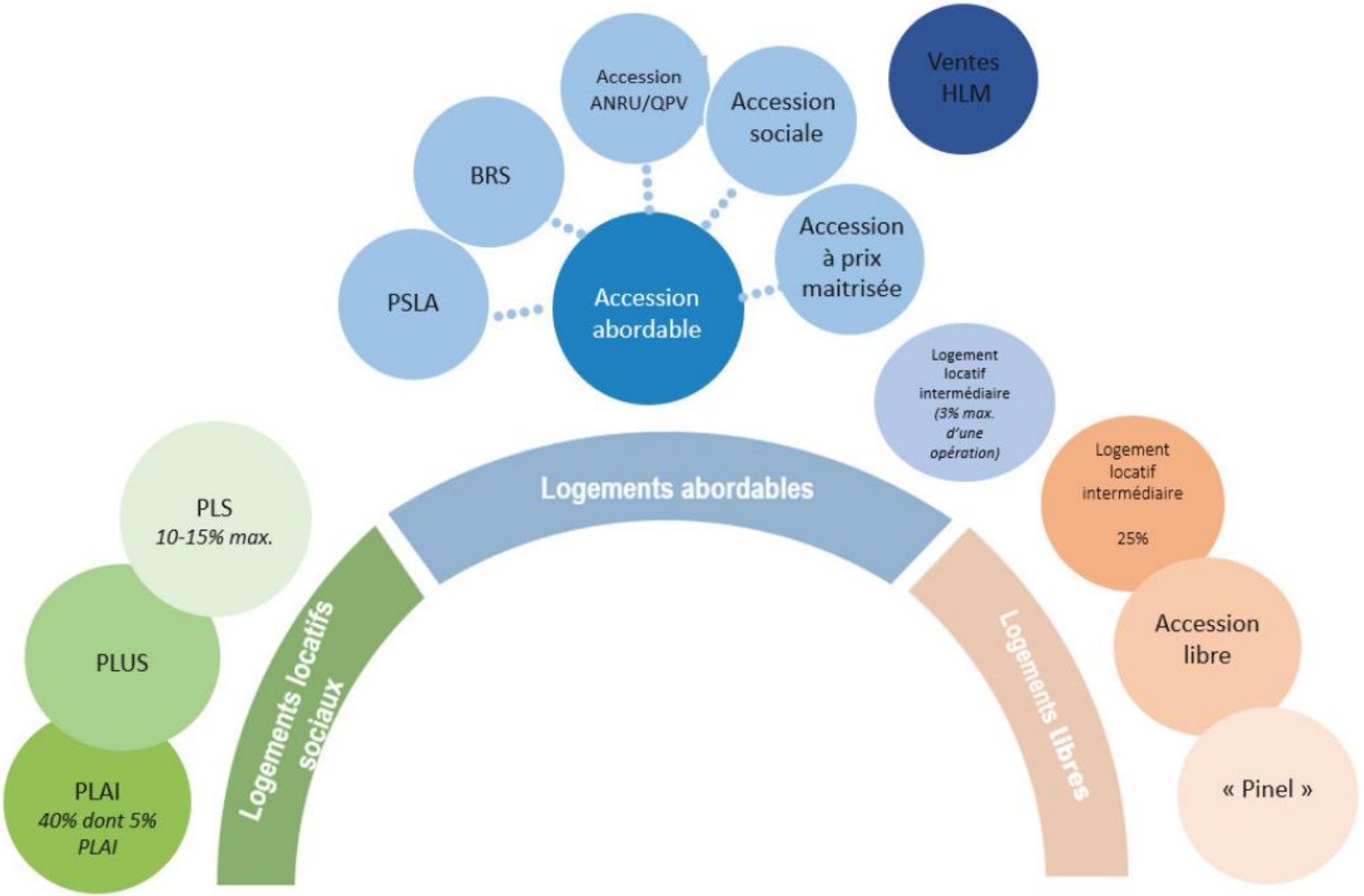
→ *Densités moyennes à atteindre :*
- *Cœur de village : ≈ 35 – 45 logements/ha*

- **Une production de logements encadrée par le SCOT et le PLH** (Programme Local de l'Habitat) **:**

Sur la durée du PLH (2023-2029), il est prévu :

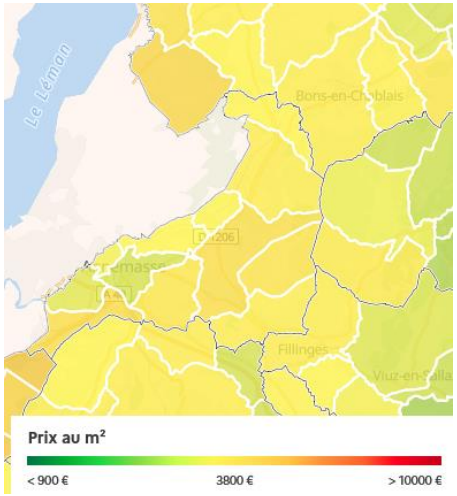
- Pour **Juvigny**, la réalisation de **20 logements**, dont 6 logements locatifs sociaux, et 6 logements en accession abordable.
- Pour **Machilly**, la réalisation de **55 logements**, dont 16 logements locatifs sociaux, et 16 logements en accession abordable.

Population-logements – Prescriptions supra-communales

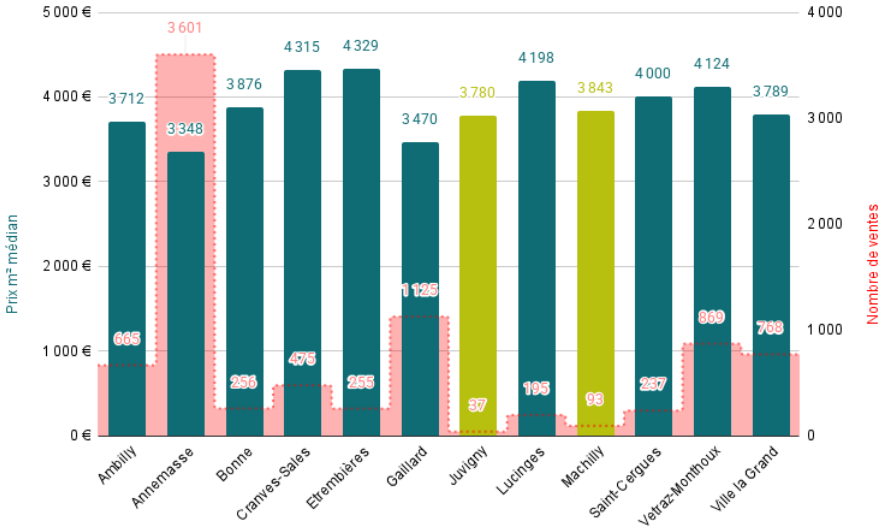


Population-logements – Foncier et marché immobilier

- **Prix des logements neufs**



Echelle Haute-Savoie



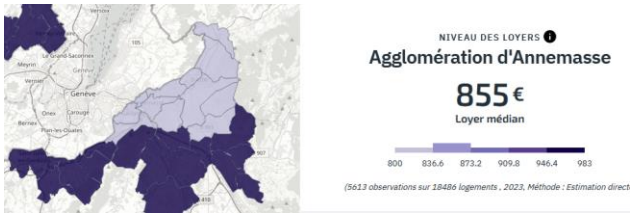
Sources : Demandes de Valeurs Foncières, oct 2024

- **Loyers dans le parc privé**

Machilly et Juvigny :

- Loyer médian : 800€
- soit 14,4 €/m²

Agglomération d'Annemasse (Unité urbaine)





Source : Observatoire local des loyers de la Haute-Savoie

Population-logements – Un terrain favorable au renouvellement urbain

- **Plus de 60%** (Juvigny) **62%** (Machilly) **des résidences principales a été construite avant 1990 :**
  - Des besoins potentiels d'amélioration des performances énergétiques*****.

- **32 %** (Juvigny) **et 33 %** (Machilly) **des grandes maisons individuelles** (5 pièces et plus) **sont occupées par un ménage dont la personne référente a plus de 65 ans**
  - Ce qui laisse présager des mutations à anticiper.

→ Ces éléments combinés représentent des **facteurs propices à la mutation de certains secteurs pavillonnaires, qui pourrait se traduire par plus de densité.**

** A l'échelle nationale, plus de 80 % des logements construits avant 1989 ont une étiquette DPE de D à G*

Population / Logements - Enjeux

- La reprise d'une croissance démographique maitrisée, dans un contexte global de forte attractivité du territoire frontalier.
- L'intégration du projet de la Savoie dans le fonctionnement de la commune.
- Un équilibre social et générationnel de la population à atteindre, et pérenniser.
- La poursuite des actions en cours en faveur de la croissance maitrisée et la diversification de l'offre en logements, nécessaire à l'enjeu ci-dessus d'équilibre de la structure de la population :
  - dimensionnée au regard des perspectives de croissance démographique encadrées par le SCOT et compatible avec les ressources du territoire,
  - répondant aux besoins du parcours résidentiel des différentes générations, situations sociales et familiales (notamment ménages non frontaliers, ayant des revenus modestes et moyens, petits ménages d'1 à 2 personnes, jeunes, personnes âgées…),
  - recentrée sur le chef-lieu et les hameaux les plus importants.
- L'anticipation des potentialités de renouvellement urbain, et densification de certains secteurs pavillonnaires, et leur encadrement réglementaire pour orienter et mieux accompagner le phénomène, sans le subir.

MACHILLY

Population / Logements - Enjeux

- L'accompagnement de la croissance démographique dans un contexte de forte attractivité.
- Un équilibre social et générationnel de la population à atteindre, et pérenniser.
- La poursuite d'une politique du logement en cours de diversification de l'offre en logements :
  - dimensionnée aux perspectives de croissance démographique encadrées par le SCOT et compatible avec les ressources du territoire,
  - répondant aux besoins du parcours résidentiel des différentes générations, situations sociales et familiales (notamment ménages non frontaliers, ayant des revenus modestes et moyens, petits ménages d'1 à 2 personnes, jeunes, personnes âgées…),
  - contribuant à une mixité sociale à l'échelle des opérations d'importance et des quartiers,
  - recentrée sur le cœur de village (identifié par le SCOT), en faveur de la vie de proximité et des mobilités alternatives à l'automobile.
- L'anticipation des potentialités de rénovation urbaine et leur encadrement réglementaire pour orienter et mieux accompagner le phénomène, sans le subir.

Diagnostic

Economie

Economie – Emploi

Même si la commune affiche un profil résidentiel dans sa structuration urbaine, elle est très pourvoyeuse d'emplois.

- Ainsi, à Juvigny, l'indicateur de concentration d'emploi est de 131,7 (271 actifs ayant un emploi résident à Juvigny, alors que le nombre d'emplois dans la commune est de 357). Ceci s'explique par la présence d'entreprises pourvoyeuses d'emplois au niveau du technosite Altea.
- Ce phénomène est en forte croissance, car la commune avait un indicateur de concentration d'emploi de seulement 41,8 en 2010. Le nombre d'emplois est en effet passé de 129 à 357 en 11 ans.
- Cependant, les emplois de la commune ne bénéficient pas aux ménages de cette dernière : en 2021, 93% des actifs travaillent dans une commune autre que Juvigny… ayant pour effet d'importants déplacements domicile-travail, en très large majorité effectués en voiture individuelle (pour 82,1%).
- D'une manière générale, la Suisse voisine, avec ses salaires attractifs, concurrence les entreprises locales sur le marché de l'emploi (accentuée par le coût du logement). 173 travailleurs frontaliers ont été recensés sur la commune (données CD74).

Données : INSEE 2021

Economie – Les activités économiques et leur répartition sur le territoire communal

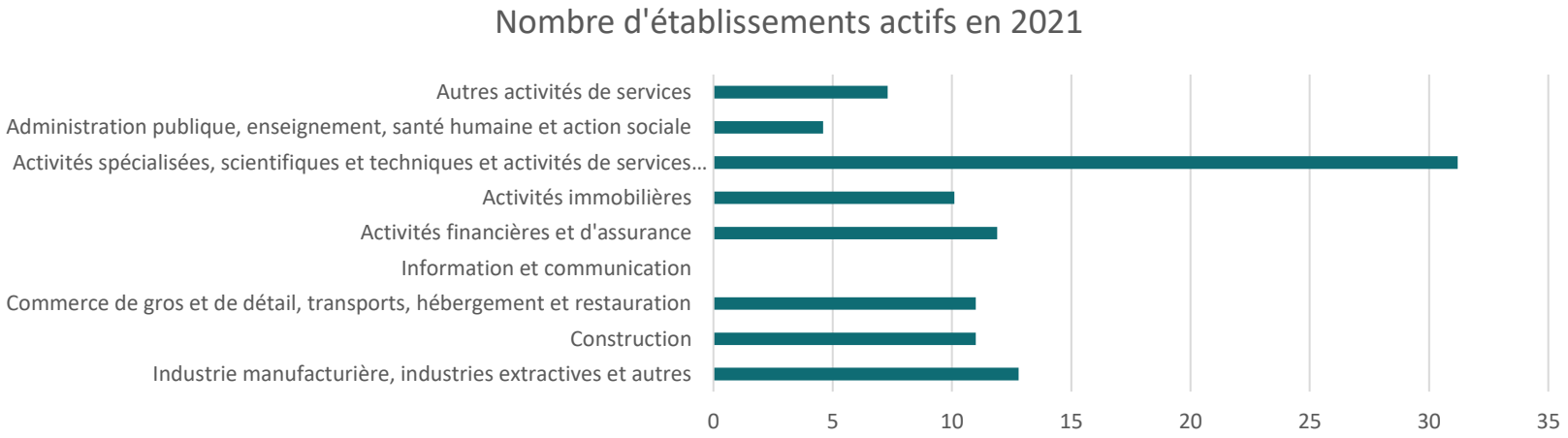
- La commune ne compte pas de commerce de proximité sur son territoire. Des initiatives sont envisagées dans le cadre du projet La Savoie, et un local qui pourrait être dédié aux commerces ou services est envisagé au sein du projet d'extension de l'école.
- Quelques activités économiques (artisanales, services) ponctuent le territoire communal, au sein de secteurs résidentiels (le plus souvent liés au domicile du chef d'entreprise).
- L'activité agricole est encore présente sur la commune.
- En matière de tourisme, la commune ne compte aucune offre d'hébergement.
- Un restaurant est implanté au sein du technosite ALTEA.



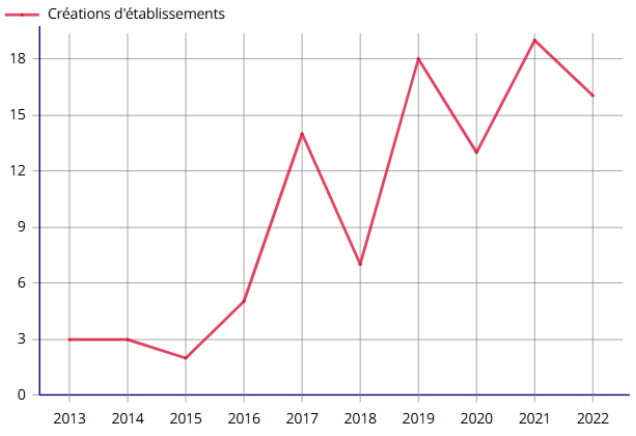
JUVIGNY

Economie – Les activités économiques et leur répartition sur le territoire communal

- La commune compte, en 2021, 109 établissements actifs.
- La majorité de l'activité économique sur la commune est liée au secteur tertiaire (représentant plus de 65 % des établissements).



- La commune reste dynamique en matière de création d'entreprises et d'établissements, notamment depuis 2019.
- Un peu plus de 35% des entreprises créées sont des entreprises individuelles.



Données : INSEE 2021

JUVIGNY

Economie – ALTEA

- Un secteur initialement occupé par l'entreprise industrielle Teraillon, qui a cessé son activité sur la commune à la fin des années 1990.
- Ce secteur a été identifié, déjà en 2007 (dans le SCOT d'Annemasse Agglo), comme « pôle d'excellence à vocation industrielle ».
- À ce titre, un projet d'aménagement d'ensemble a été mis en place, avec l'ambition de favoriser l'accueil des activités productives sur le territoire, en offrant un environnement de qualité.
- La zone compte environ 30 entreprises, et 400 emplois.
- Environ 5ha de foncier industriel restent disponibles, les implantations d'entreprises étant encadrée par un Cahier des Prescriptions Architecturales Urbanistiques Paysagères et Environnementales et des fiches de lots.



Economie - Synthèse

- Une commune principalement résidentielle, malgré une activité économique importante, notamment dans les domaines secondaire et tertiaire, principalement regroupé sur le technosite ALTEA.
- Des freins à l'installation et au développement des entreprises : marché du travail concurrentiel, parc de logement peu adapté aux actifs locaux, rareté / manque d'optimisation du foncier.
- Une offre commerciale de proximité quasiment inexistante, qui freine notamment le dynamisme et l'animation du Chef-lieu.
- Une activité agricole dynamique et diversifiée.
- La prise en compte des études et projets sur le technosite Altea.
- Une offre touristique peu développée, qui présente pourtant un potentiel, en maillage et relation avec les communes voisines.

Economie – Emploi

Une commune résidentielle.

- L'indicateur de concentration d'emploi est de 34,5 (545 actifs ayant un emploi résident à Machilly, alors que le nombre d'emplois dans la commune est de 188).
- Ce phénomène est en légère baisse, car la commune avait un indicateur de concentration d'emploi de 36,2 en 2010. Ce phénomène est lié à l'augmentation de la population active, car le nombre d'emplois sur la commune est lui en légère hausse : de 163 à 188 en 11 ans.
- Les habitants travaillent en très grande majorité dans une autre commune : 89,6%… (part stable depuis 11ans) ayant pour effet d'importants déplacements domicile-travail, en très large majorité effectués en voiture individuelle (pour 78 % d'entre eux, une part de 8% en transports en commun).
- D'une manière générale, la Suisse voisine, avec ses salaires attractifs, concurrence les entreprises locales sur le marché de l'emploi (accentuée par le coût du logement). 332 travailleurs frontaliers et permis G ont été recensés sur la commune en 2024 (données communales).

Données, hors précision contraire : INSEE 2021

Economie – Les activités économiques et leur répartition sur le territoire communal

- La commune compte 3 commerces de proximité (boulangerie, 2 restaurants dont 1 en ouverture saisonnière, fleuriste).
- Quelques activités économiques (artisanales, services) ponctuent le territoire communal, au sein de secteurs résidentiels (le plus souvent liés au domicile du chef d'entreprise).
- Un cabinet médical avec professions paramédicales au centre-bourg.
- En matière de tourisme, la commune compte un golf (avec petite restauration) et aucune offre d'hébergement.
- L'activité agricole est encore présente sur la commune.

MACHILLY

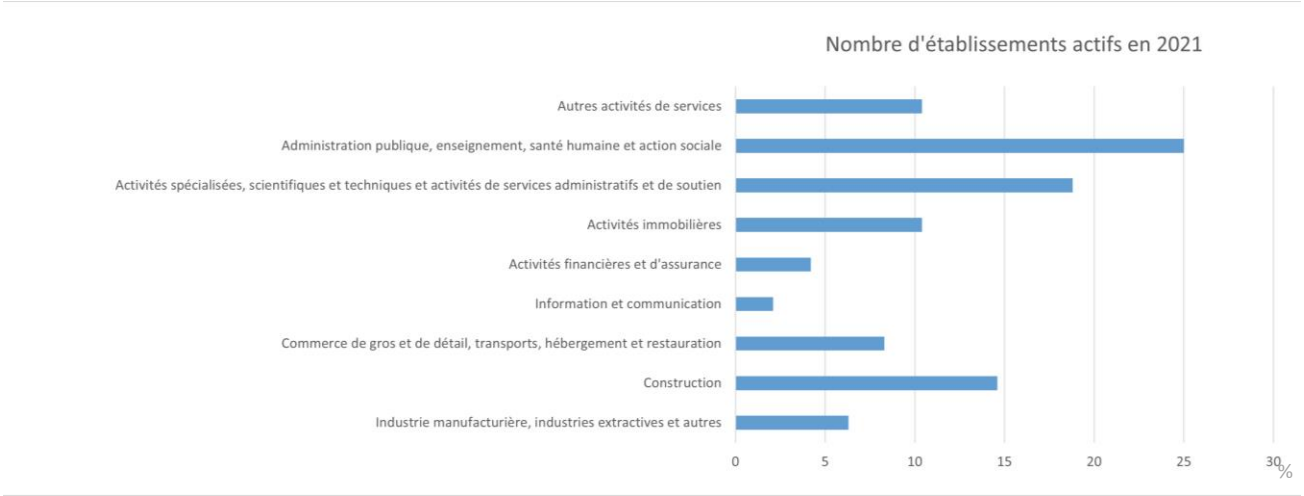
Economie – Projets en cours de réflexion

- Trois projets en lien avec la requalification du centre :
  - Rénovation de l'Auberge des Voirons (permis déposé) : logement et restauration (1),
  - Le bâtiment de l'ancienne boulangerie (2),
  - Local SNCF disponible, proposé aux porteurs de projets via Gare&Connexions/Place de la Gare(3).

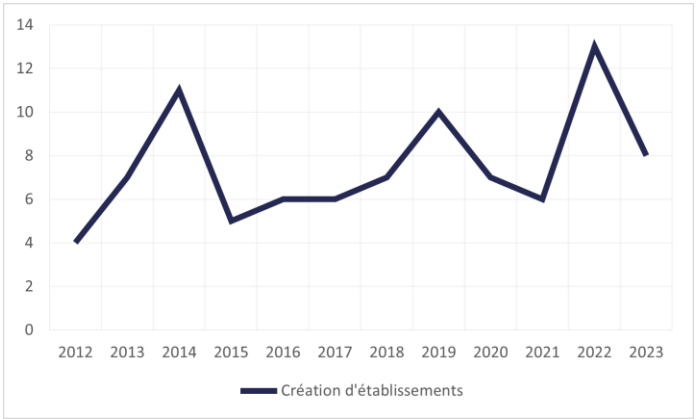


Economie – Les activités économiques et leur répartition sur le territoire communal

- La commune compte, en 2021, 48 établissements actifs.
- La majorité de l'activité économique sur la commune est liée au secteur tertiaire (représentant plus de 69 % des établissements).



- La commune reste dynamique en matière de création d'entreprises et d'établissements, avec en moyenne 7 nouveaux établissements par an. (86% d'Entreprises Individuelles)



Données : INSEE 2021

activités marchandes hors agriculture.

Economie - Synthèse

- Une commune principalement résidentielle, avec une activité économique locale dans les domaines secondaire et tertiaire.
- Des freins à l'installation et au développement des entreprises : marché du travail concurrentiel, parc de logement peu adapté aux actifs locaux, rareté / manque d'optimisation du foncier.
- Une petite offre de proximité au centre-bourg, une offre suffisante de commerces sur les communes voisines (Loisin, Bons-en-Chablais, Saint-Cergues)
- Une activité agricole dynamique et diversifiée.
- Une offre touristique tournée autour du secteur du Lac.

Economie - Enjeux

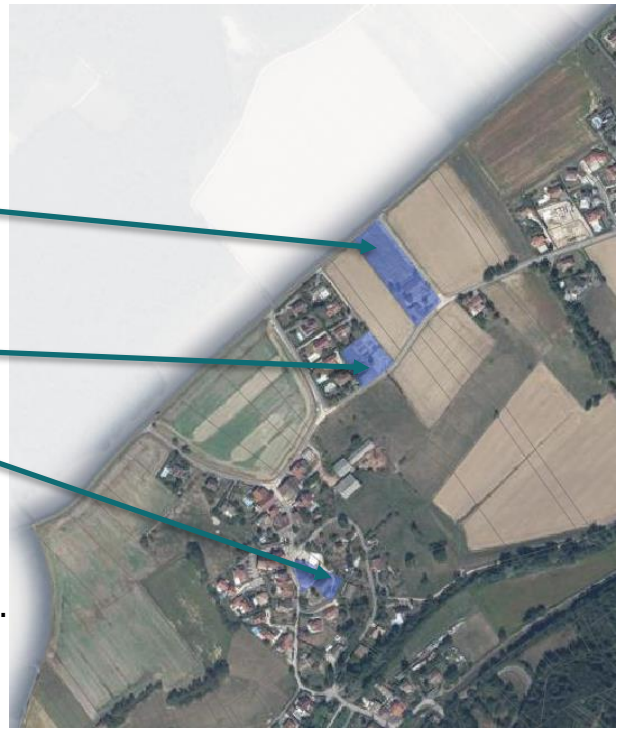
- **Une activité économique à soutenir dans sa diversité, et à l'échelle de l'agglomération,** pour mieux équilibrer les fonctions du territoire, développer l'emploi local et limiter les déplacements domicile-travail.
- **Un coût du logement adapté aux revenus des actifs** en France, en faveur du recrutement des activités économiques locales.
- **Le soutien des initiatives commerciales et de services de proximité au chef-lieu**, en faveur de la vie de proximité, si elles émergent.
- **La préservation des espaces dédiés aux activités productives** (artisanat, industrie), par l'optimisation du foncier et la définition des activités admises en ZAE, ainsi que des possibilités d'installation en mixité, en accompagnement d'une politique foncière de la collectivité.
- **La protection des espaces et de la fonctionnalité de l'activité agricole**, par un dispositif réglementaire adapté au fonctionnement et au développement des différentes filières agricoles, voire le développement de l'agriculture péri-urbaine.
- **Le soutien aux initiatives touristiques**, dans la mesure où elles sont en cohérence avec les caractéristiques rurales et villageoises du territoire (tourisme vert et de proximité).

Diagnostic

Equipements

Equipements

- **Des équipements répondant aux besoins de la population :**
  - … Qui bénéficie également des équipements nombreux de l'Agglomération.
  - Sur la commune :
    - Mairie
    - École maternelle
    - École primaire
    - Service périscolaire
    - Stade
    - Cimetière
    - Eglise
    - Salle communale (qui accueille la cantine)
    - Bibliothèque



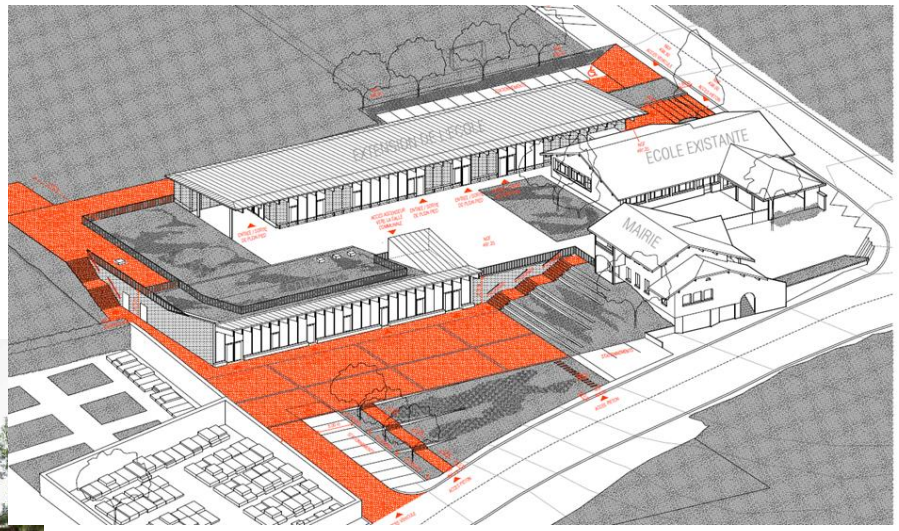
Une salle de gym est située au sous-sol de la Mairie.

Une crèche privée est implantée sur le technosite ALTEA. La commune dispose de trois berceaux pour les habitants au sein de cette crèche.



Equipements

- **Des services dédiés à l'enfance :**
  - Le groupe scolaire accueille sur l'année 2024-2025 :
    - Une classe maternelle de 21 élèves,
    - Une classe CP/CE1 de 17 élèves,
    - Une classe CE2 à CM2 de 16 élèves.
    - La troisième classe a ouvert à la rentrée 2024, témoignant de l'accroissement des effectifs de l'école.
  - La commune a en projet l'extension de l'école et la création d'une nouvelle salle polyvalente. Les travaux vont débuter en 2025.





Equipements

- **Une vie sociale portée par des associations et des évènements :**
  - un tissu associatif dynamique (une dizaine d'associations), dans des domaines variés (sport, loisirs, culture,…) :
    - ACCA
    - Bibliothèque
    - Sou de l'école
    - Sports et Loisirs
    - A travers chants
    - Juvigny en fête
    - Cible du Salève
  - des manifestations qui rythment la vie communale, en particulier organisées par l'association Juvigny en Fête.

Equipements

- **Des équipements répondant aux besoins de la population :**
  - … Qui bénéficie également des équipements nombreux de l'Agglomération.
  - Sur la commune :
    - Salle des fêtes
    - Mairie
    - École maternelle
    - École primaire
    - Service périscolaire
    - Eglise
    - Cimetière



Equipements

- **Des services dédiés à l'enfance :**
  - Le groupe scolaire accueillait sur l'année 2023-2024 :
    - 5 classes, soit 104 enfants, dont 44 élèves de maternelles et 80 en primaire.
    - Du périscolaire (garderie, temps d'étude le soir) pour 13 enfants et cantine (91 élèves)

- Et à la petite enfance, avec 3 berceaux pour la commune de Machilly dans la crèche privée "Capitou" située sur le site Altéa à Juvigny.

Equipements

- **Une vie sociale portée par des associations et des évènements :**
  - un tissu associatif dynamique (une dizaine d'associations), dans des domaines variés (sport, loisirs,…) :
    - Foyer rural (notamment sport et évènements)
    - Harmonie de Machilly,
    - Pêche (AAPPMA Chablais Genevois et amicale de pêche),
    - Chasse,
    - Sou des écoles,
    - Club des ainés "Les Framboisines",
    - MJC des Voirons (regroupant Saint-Cergues, Juvigny et Machilly)

  Les locaux et le lac de la commune sont régulièrement demandés par des associations extérieures pour leurs manifestations.

Equipements – enjeux

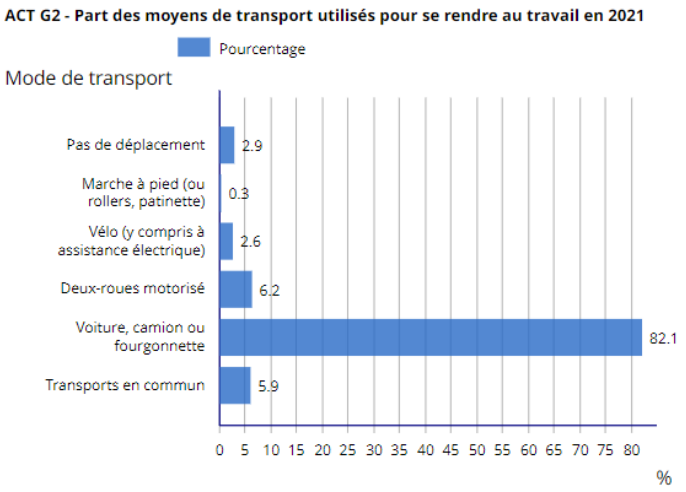
- Le confortement des équipements, afin d'accompagner les évolutions démographiques et l'évolution des besoins.
- L'accessibilité des équipements actuels et futurs, à proximité des lieux de vie.
- Une politique foncière à anticiper et un dispositif réglementaire adapté aux contraintes techniques et de fonctionnement des équipements

Diagnostic

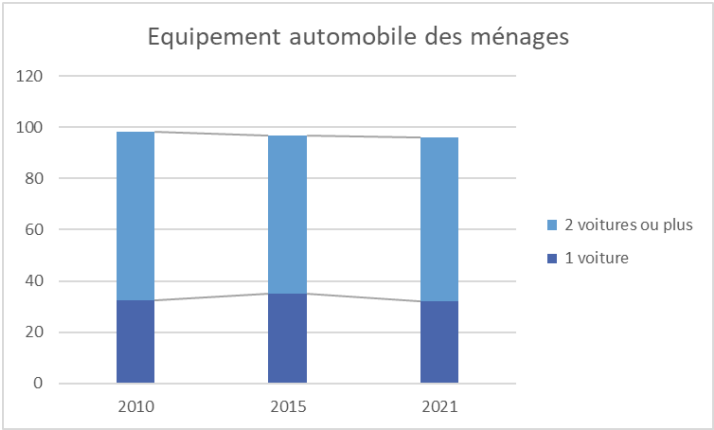
Mobilités

Les mobilités – Une thématique prégnante

- **Une organisation du bassin de vie qui génère une forte mobilité :**
  - Comme vu précédemment, un déséquilibre dans la répartition des zones d'habitat et d'emploi qui implique des déplacements pendulaires et transfrontaliers, concentrés sur quelques heures par jour (moins de 7% des actifs de Juvigny travaillent sur la commune).
  - une « auto-dépendance » encore marquée (82% des actifs utilisent une automobile pour se rendre sur leur lieu de travail…) et ce, malgré un très léger recul de l'équipement automobile des ménages.



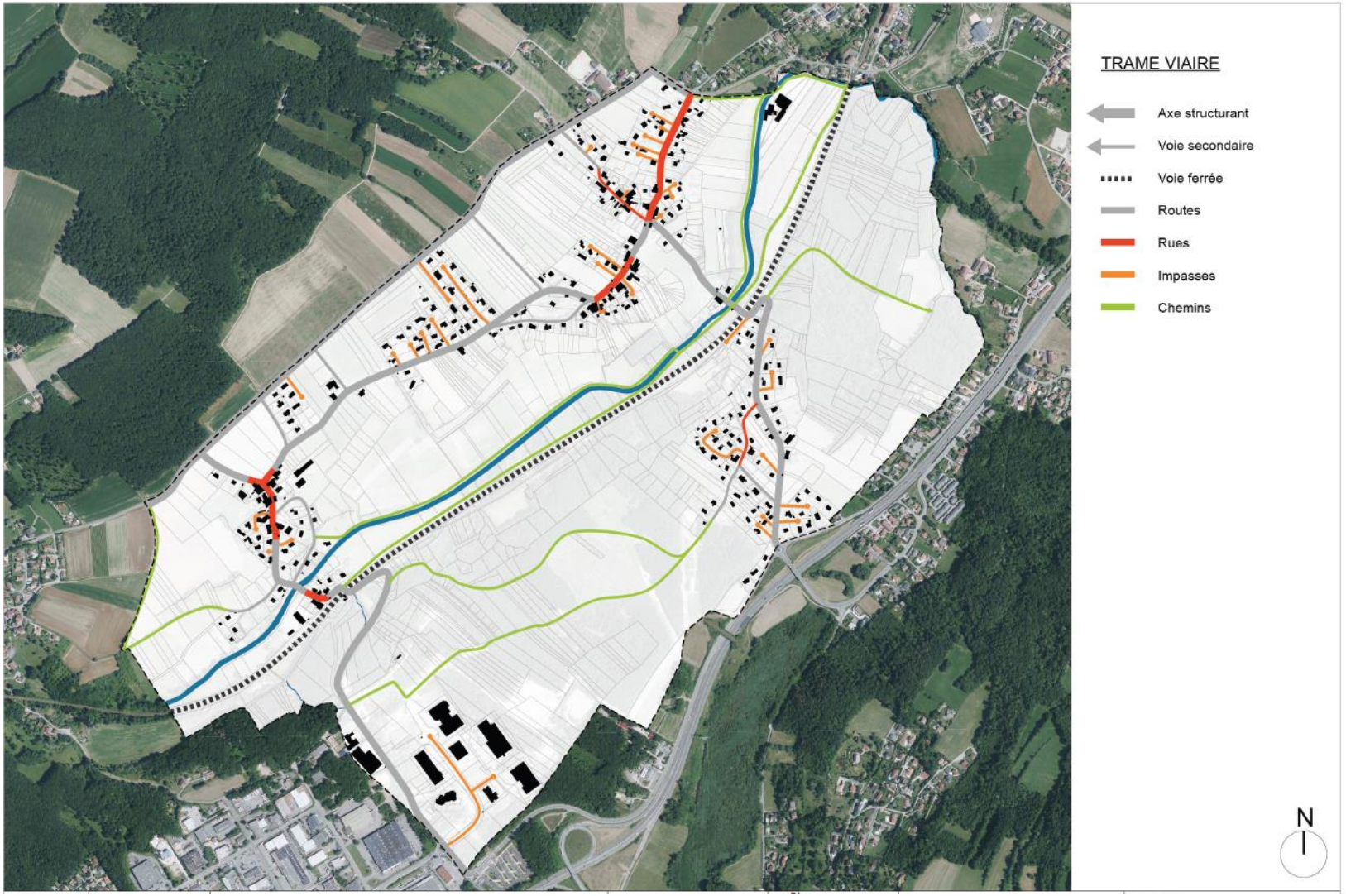
- **Des impacts environnementaux, une dépendance énergétique et un coût élevé liés à automobile** (pollution atmosphérique et sonore, gaz à effet de serre…)



- … d'où **la nécessité de promouvoir les mobilités alternatives** : transports collectifs, auto-partage, modes doux.

Le réseau de mobilité

- **Un maillage de routes départementales et communales, et de chemins, constitue l'ossature du réseau :**



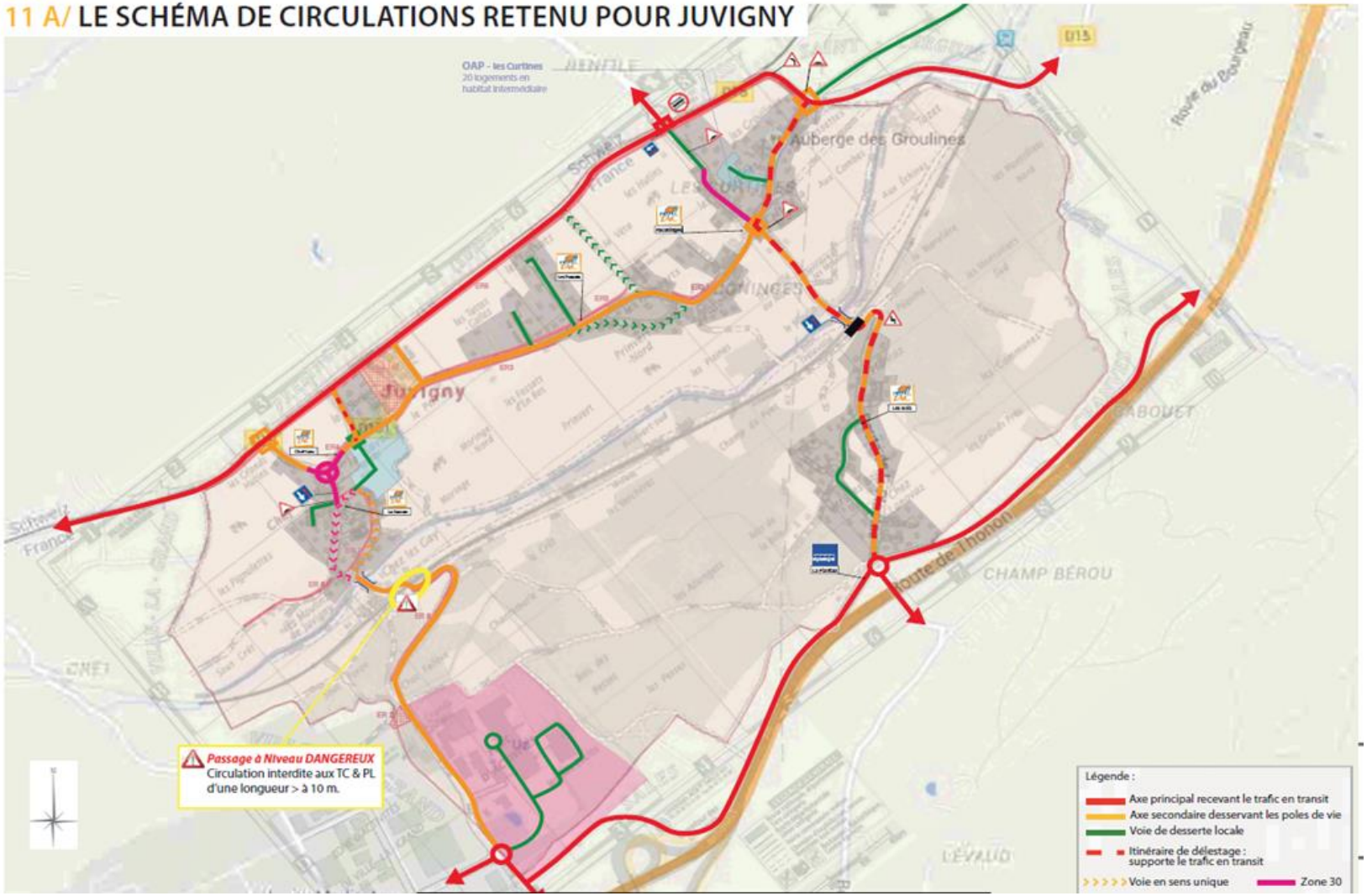
Données : CAUE 74

Le contexte du réseau

- **Pour remédier aux problématiques de voies saturées aux heures de pointe, des solutions ont été mises en place :**
  - Mise en place d'un sens interdit Route de l'Eglise, Route de la Savoie et Route des Bois Enclos,
  - La circulation au Chef-lieu est interdite du lundi au vendredi :
    - Le matin, de 6h à 9h, depuis la Base de vie située au droit du chemin des Allongets vers le Chef-lieu, sur la route des bois Enclos et la route de La Savoie.
    - Le soir, de 16h à 19h, depuis la place de l'église vers le site Altéa et la Zone d'Activités Economiques, sur la route de l'église et la route des bois Enclos.

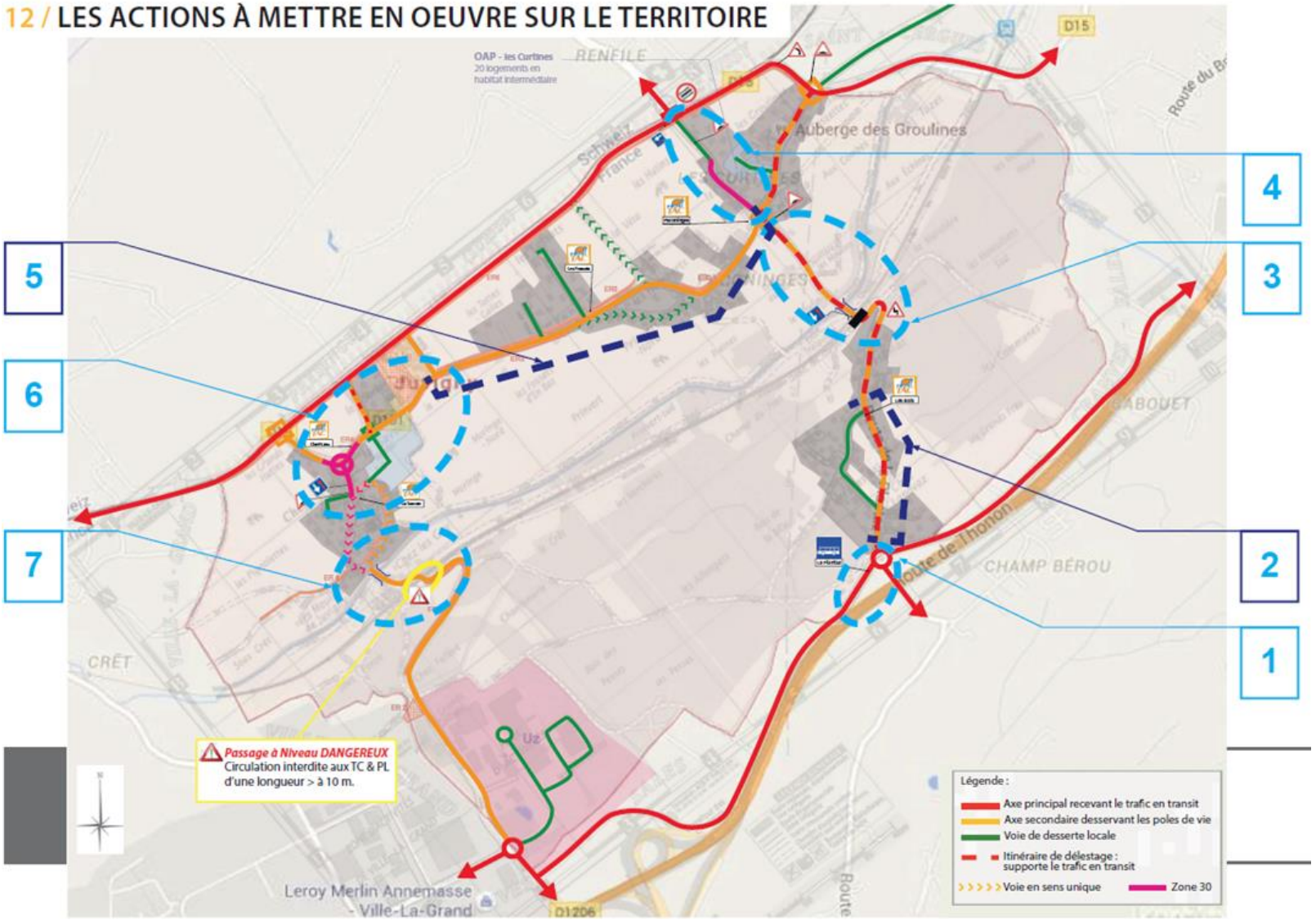
Le contexte du réseau

- **Une étude de circulation a été réalisée en 2017.**



Le contexte du réseau

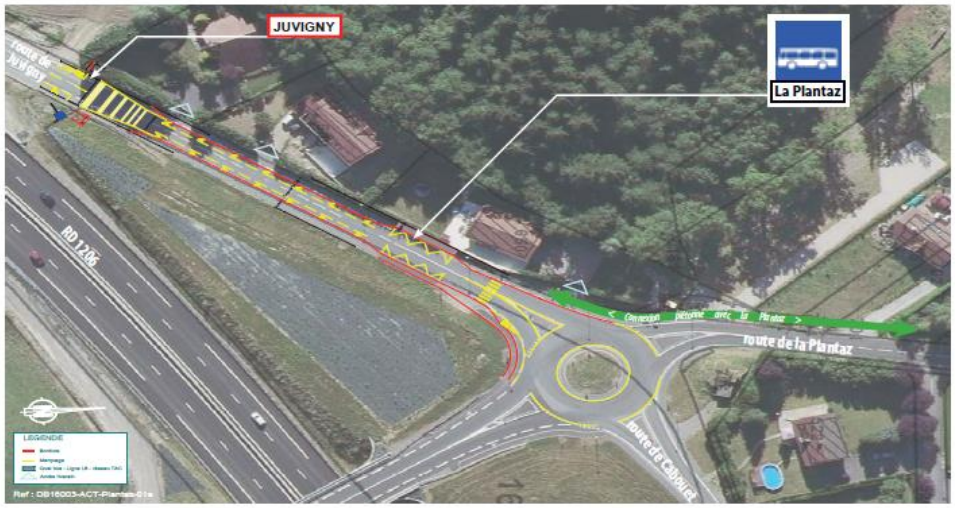
- **Une étude de circulation a été réalisée en 2017.**



Le contexte du réseau

- **Une étude de circulation a été réalisée en 2017; ont été réalisés les aménagements suivants :**

ACTION 1 : MARQUER L'ENTRÉE D'AGGLOMÉRATION, RTE DE JUVIGNY





LES ENJEUX :

> Marquer l'entrée dans l'Agglomération de Juvigny ;
> Sécuriser l'arrêt de bus «La Plantaz» : Unique Arrêt du réseau TAC sur la commune ;
> Sécuriser les piétons entre l'arrêt de bus et la route de la Plantaz.

LES AMÉNAGEMENTS ENVISAGÉS :

> Marquer l'entrée d'Agglo par un marquage au sol ;
> Réduire la largeur de la chaussée à 5.50m + dispositif CHAUCIDOU pour les cycles ;
> Aménager deux quais bus en demi-encoche : «La Plantaz» : Unique Arrêt du réseau TAC sur la commune ;
> Sécuriser les piétons entre l'arrêt de bus et la route de la Plantaz.

L'ENVELOPPE FINANCIÈRE :

Nécessaire à la réaisation des travaux : 75 000 € HT,
hors coût de Maitrise d'Oeuvre, d'acquisition foncière & de reprise des réseaux existants

ÉCHÉANCIER :

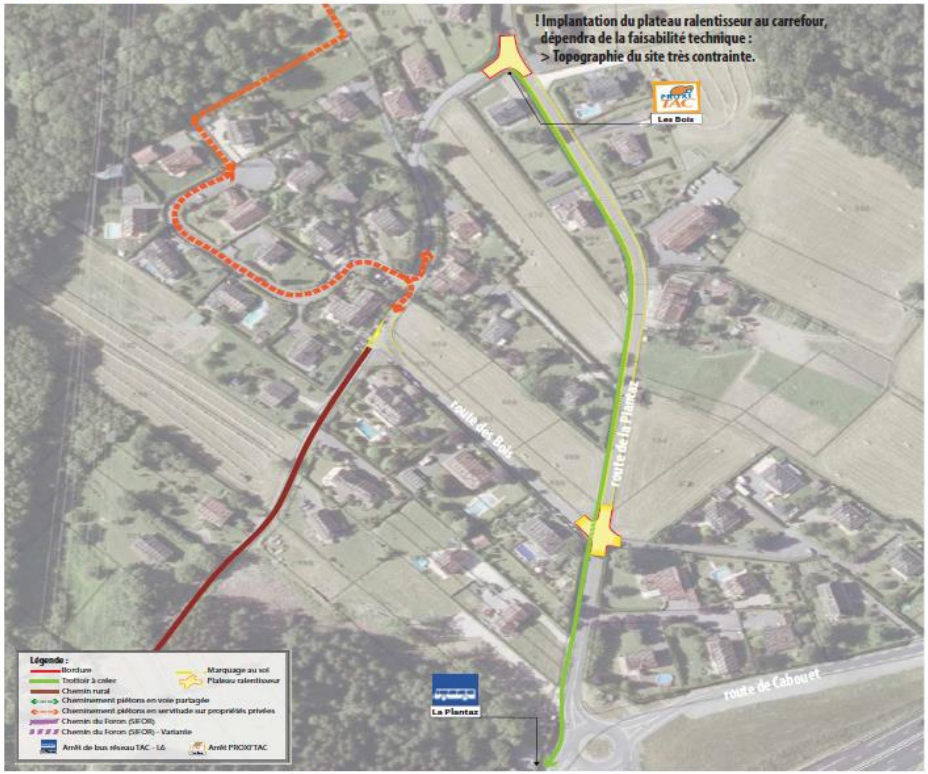
Travaux à réaliser à moyen terme, selon Opportunité :
Travaux à coordonner avec les budgets d'Annemasse Agglo (arrêt de bus du réseau TAC).

JUVIGNY

Le contexte du réseau

- **Une étude de circulation a été réalisée en 2017; ont été réalisés les aménagements suivants :**

ACTION 2 : SÉCURISER LA ROUTE DE LA PLANTAZ





LES AMÉNAGEMENTS ENVISAGÉS :

Route de la Plantaz :
> Aménager un trottoir le long de la route de la Plantaz ;
> Aménager un plateau ralentisseur : - au carrefour Rte des Bois / Rte de la Plantaz ;
> Aménager un plateau ralentisseur au carrefour Rte de la Plantaz / Rte des Bois, dans la pente : sous réserve que la topographie du site le permette ;
> Réduire visuellement la largeur de la route avec la mise en oeuvre de bande pépite en latéral sur la chaussée.

Route des Bois :
> Redessiner en marquage surfacique : le carrefour rte des Bois / chemin des Bois de la Bille ;
> Connecter (via un droit de passage par les propriétés privées) le chemin rural de la Plantaz à la route des Bois.

LES ENJEUX :

> Réduire la vitesse de circulation des VL, en traversée du hameau ;
> Sécuriser les piétons entre l'arrêt de bus L6 et le hameau de Plantaz ;
> Mailler le réseau modes doux

L'ENVELOPPE FINANCIÈRE :

Nécessaire à la réalisation des travaux :
> Rte de la Plantaz = 160 000 € HT, > Rte des Bois = 7 000 € HT,
hors coût de Maîtrise d'Oeuvre, d'acquisition foncière & de reprise des réseaux existants

ÉCHÉANCIER :

> Travaux à réaliser à moyen terme ;
> Etude des aménagements en phase AVP, sur la base d'un lever topographique du site = FAISABILITE du plateau ralentisseur dans la plente ?

Le contexte du réseau

- **Une étude de circulation a été réalisée en 2017; ont été réalisés les aménagements suivants :**

ACTION 4 : APAISER LE HAMEAU DES CURTINES - SUITE



LES ENJEUX :
> Limiter le trafic en transit en traversée du hameau des Curtines, sans nuire au bon fonctionnement de la route des Groulines.

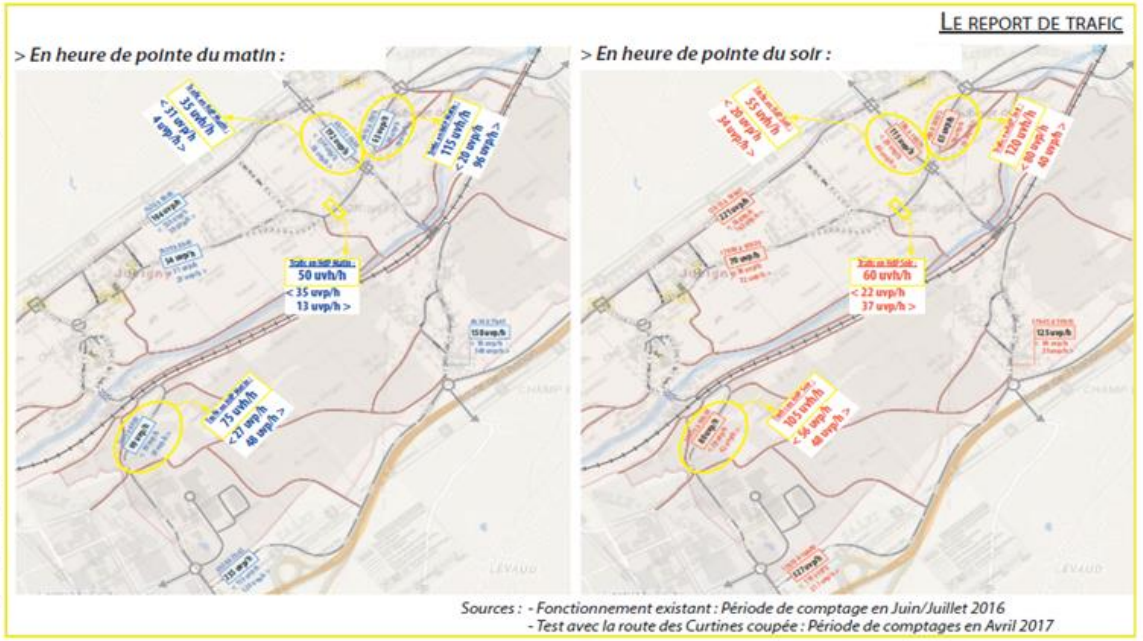
QUEL REPORT DE TRAFIC SUR LA ROUTE DES GROULINES ?

Pour estimer le report de trafic à terme sur la route des Groulines, des comptages ont été effectués en Avril 2017, avec la mise en impasse de la route des Curtines (fermeture de la routes des Curtines, au carrefour RD 20 / douane la Renfile / Rte des Curtines).
Ci-dessous les relevés de comptages. Ces comptages intègrent le cas le plus défavorable avec la route des Curtines mise en impasse.
Le trafic sur la route des Groulines à terme va doubler :
- en Heure de pointe du Matin près de 100 véhicules / heure circuleront dans le sens Juvigny > St Cergues.
- en Heure de pointe du Soir 80 véhicules / heure circuleront dans le sens St Cergues > Juvigny.

=> Notons qu'un report de trafic, en dehors des Groulines est observé,
LE TRAFIC RELEVÉ SUR LA RTE DES GROULINES EST INFÉRIEUR AU TRAFIC ACTUEL DE LA RTE DES CURTINES.
Ce report est constaté sur la route de Bois Enclos avec un trafic qui a augmenté de 50% en heure de pointe du Soir dans le sens Suisse > Altéa.

LES AMÉNAGEMENTS, RTE DES GROULINES:
La route des Groulines est équipée d'un trottoir = piétons sécurisés
> Supprimer le stationnement sauvage des VL sur le trottoir pour garantir un cheminement sécurisé des piétons en dehors de la chaussée qui recevra + de trafic.
> Assurer à l'ensemble des riverains une bonne visibilité en sortie de propriété sur la route des Groulines.

VITESSE DE CIRCULATION, RTE DES GROULINES :
Le relevé de la vitesse montre de 85 % des VL circulent en dessous de 48 km/h.
Et 7% des VL dépassent le 50km/h (vitesse réglementaire).
Ainsi, la vitesse n'apparaît pas être un problème sur les Groulines.



AU REGARD DE CETTE ANALYSE, AVEC LA MISE EN PLACE D'UNE VIGILANCE QUANT AUX STATIONNEMENTS SAUVAGES ET AUX VISIBILITÉS EN SORTIE RIVERAINE SUR LA ROUTE DES GROULINES, LA FERMETURE DE LA CONNEXION CURTINES / RENFILE S'AVÈRE ENVISAGEABLE SANS NUIRE AU BON FONCTIONNEMENT DE LA ROUTE DES GROULINES.

JUVIGNY

Le contexte du réseau

- **Une étude de circulation a été réalisée en 2017; ont été réalisés les aménagements suivants :**

ACTION 5: CRÉER UN TROTTOIR LE LONG DE LA RTE DE PACONINGES



LES ENJEUX :

> Sécuriser les piétons le long de la route de Paconinges ; > Réduire la vitesse de circulations.

LES AMÉNAGEMENTS ENVISAGÉS :

Tronçon 1 : entre le plateau ralentisseur Trélavilla / Paconinges et la route de Prinvert :
> Aménagement d'un trottoir en enrobé + bordure T2
! Impact foncier important au droit de l'allée des Huttins ou aménagement de la zone en espace partagé.

Tronçon 2 : en voie partagée sur la route de Prinvert :
> Signalisation verticale + Marquage au sol pour baliser l'itinéraire piétons.
> Connexion par le talus avec la Rte de Paconinges ;

Tronçon 3 : rte de Paconinges, entre l'arrêt de bus et la Mairie :
> Aménagement d'un plateau traversant au droit de la connexion avec le cheminement de la rte de Prinvert ;
> Aménagement d'un plateau ralentisseur au droit de l'Allée des Tattes Galles, sur la rte de Paconinges ;
> Aménagement d'un trottoir en enrobé + bordure T2 ;
> Reprise soit de la chaussée / soit du talus existant en amont de la Mairie.



L'ENVELOPPE FINANCIÈRE :

Nécessaire à la réalisation des travaux :
> Tronçon n°1 entre Trélavilla et Prinvert = 120 000 € HT,
> Tronçon n°2, allée de Prinvert = 15 000 € HT,
> Tronçon n°3, entre l'arret de bus et la Mairie = 200 000 € HT.
hors coût de Maîtrise d'Oeuvre, d'acquisition foncière & de reprise des réseaux existants

ÉCHÉANCIER :

> Les tronçons n°2 et n°3 : route de Prinvert et route de Paconinges, jusqu'à la Mairie seront réalisés à Court Terme.
> Le tronçon n°1 : route de Paconinges, entre Trélavilla & Prinvert sera réalisé à Moyen Terme.

Le stationnement public

- **Des parkings publics sur le technosite ALTEA :**
  - Deux parkings existent à proximité de la crèche : environ 35 et 30 places.
  - À noter que le P+R du secteur ALTEA est situé en limite de commune, sur la commune voisine de Cranves-Sales.
- **Des parkings publics au centre-village, à proximité des équipements :**
  - Le parking de la Mairie compte 7 places dont une place PMR,
  - Le parking école / stade compte environ 10 places dont une place PMR,
  - Le parking du cimetière compte 5 places.
  - Un parking de 6 places est localisé à « La Renfile ».
- **Des stationnements vélo à proximité des équipements publics :**
  - Des stationnements sont disponibles à proximité de la Mairie et de l'Eglise.
- **Il n'y a pas de borne de recharge pour véhicule électrique.**







Les transports collectifs

- **Un service existant peu attractif…**
  - La commune est seulement desservie par deux lignes de transport à la demande (trois arrêts : Les Fossats, Paconinges et La Plantaz) …
  - La réservation du transport à la demande s'effectue en ligne deux heures avant l'heure de départ ou la veille par téléphone.
  - Excepté dans le secteur Altéa, dont le P+R est desservi par la ligne Tango à plus fort cadencement.

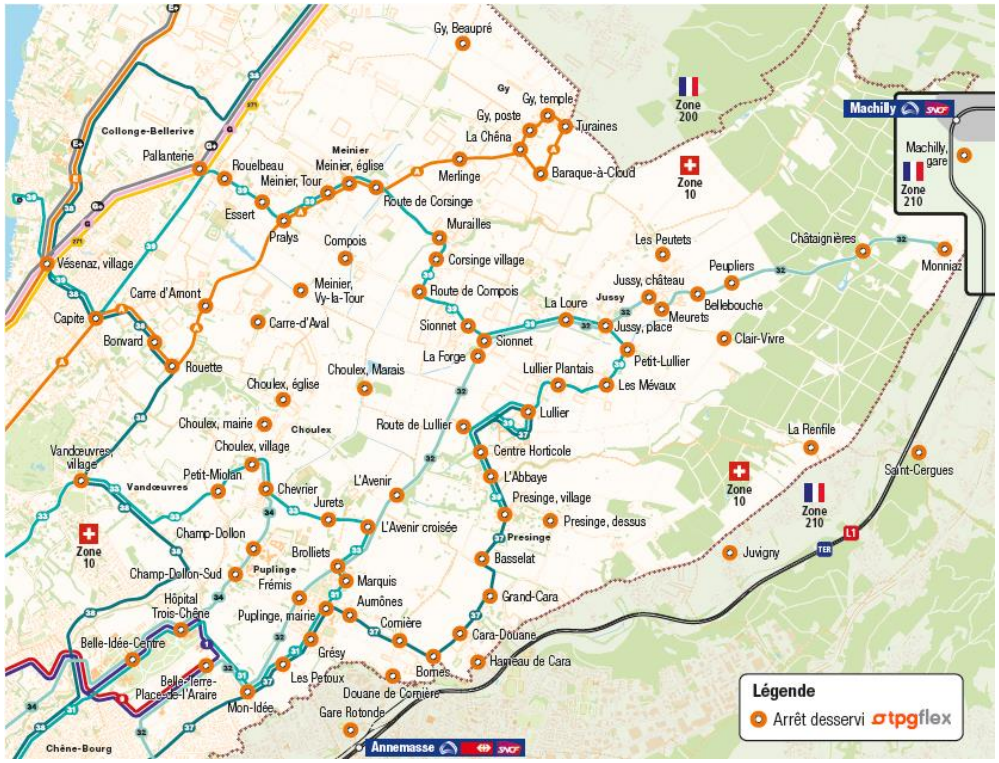




- L'Agglomération est en train d'élaborer son Plan de Mobilités, qui devrait être finalisé en 2025.

Les transports collectifs

- **Un service existant peu attractif…**
  - La commune est également desservie par le service TPG FLEX, service à la demande, qui permet de relier Suisse et France. Un arrêt est en place au Chef-lieu. Le service est disponible en semaine, de 6h à 21h.
  - La réservation du transport à la demande s'effectue en ligne 20 minutes avant l'heure de départ.

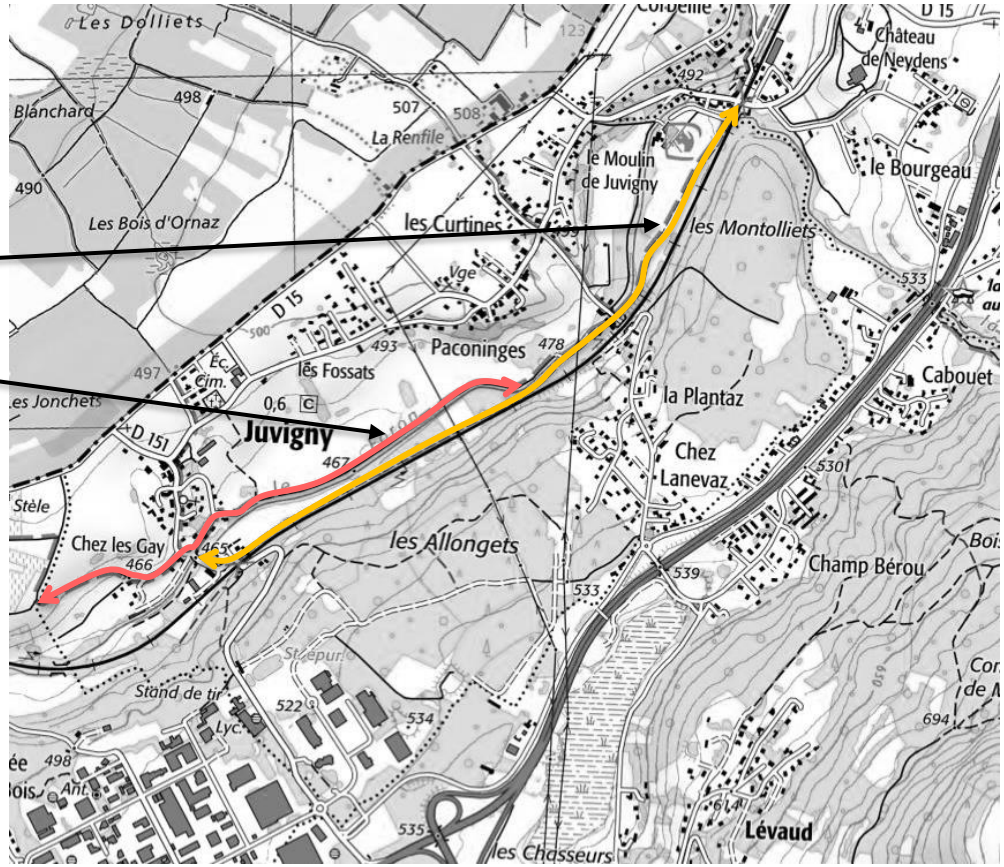


Le réseau « modes doux »

- **Un réseau dédié aux déplacements piétons qui se développe…**
  - … mais un maillage encore discontinu.
  - Deux itinéraires balisés existent (chemin du Foron et Chemin de la zone franche), mais sont plus destinés à la promenade qu'aux déplacements fonctionnels.
  - Des réflexions en cours pour permettre de relier le Chef-lieu au secteur d'Altea.

Chemin du Foron

Chemin de la zone franche



Le réseau « modes doux »

- **Un réseau cycles qui se développe…**
  - … dans l'objectif de mettre en place des liaisons à la fois touristiques et fonctionnelles.
  - À ce titre, le projet de Via Rhôna va traverser la commune.



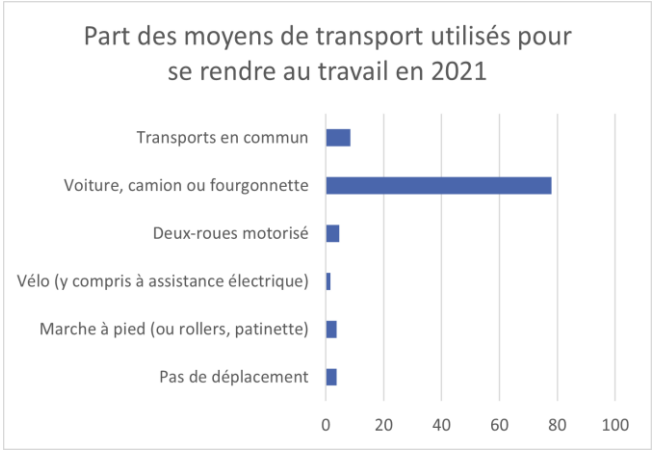
Tracé de la Via Rhôna

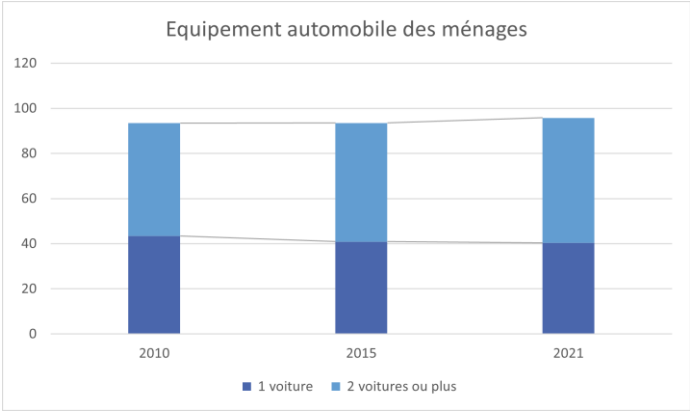
→ Un développement à poursuivre, pour assurer la continuité, la sécurité et le confort, en particulier pour les déplacements de proximité entre les différents pôles d'intérêt de la commune :

- *habitat / services et commerces / équipements (dont les points d'apport volontaire des déchets ménages) …*
- *ainsi que pour l'accès aux espaces naturels, la randonnée...*

Les mobilités – Une thématique prégnante

- **Une organisation du bassin de vie qui génère une forte mobilité :**
  - Comme vu précédemment, un déséquilibre dans la répartition des zones d'habitat et d'emploi qui implique des déplacements pendulaires et transfrontaliers, concentrés sur quelques heures par jour (10% des actifs de Machilly travaillent sur la commune).
  - une « auto-dépendance » encore marquée (78% des actifs utilisent une automobile pour se rendre sur leur lieu de travail…) qui se traduit par une augmentation des nombres de voitures par ménages.





- **Des impacts environnementaux, une dépendance énergétique et un coût élevé liés à automobile** (pollution atmosphérique et sonore, gaz à effet de serre…)
- … d'où **la nécessité de promouvoir les mobilités alternatives** : transports collectifs, auto-partage, modes doux.

Données : INSEE 2021

Le réseau de routier

- **Un maillage de routes départementales et communales, constitue l'ossature du réseau, contrainte par la voie ferrée, la RD1206 et la topographie**



MACHILLY

Le réseau de routier – A412 projet étatique

- **A412**
  - Tracé non définitif à ce jour.

- **Mesures d'accompagnement**
  - RD903 devient "en agglomération" pour la section traversant la commune;
  - Après la réalisation de l'autoroute, des travaux de réduction de la vitesse sur cette portion pourront être envisagés.

Le stationnement public

- **Autour du lac**, environ 40 places au sud, et environ 35 au nord ;

- **Des parkings publics à proximité de la gare :**
  - Le P+R compte 137 places,
  - A l'ouest des rails, route de Moniaz, environ 20 places dont 1 PMR;

- **Des parkings publics au centre-village, à proximité des équipements :**
  - Le parking de la Mairie compte 20 places dont 1 place PMR,
  - Le parking école compte environ 10 places (zone bleue),
  - Le parking devant le cimetière compte environ 10 places,
  - Une quarantaine de places en zone bleue sur voirie (15aine sur la route des Framboises, 5 route des Voirons),
  - Le parking de la salle des fêtes compte environ 60 places, dont 2 places PMR.

Pas de stationnement en recharge électrique à ce jour, en projet dans le cadre de la requalification du centre-village (devant la boulangerie).

Une consigne vélo à la gare (nécessite abonnement train)

Le stationnement public





Les transports collectifs

- **Par le train :** *en alternance*
  - **CEVA (Léman express)**
    - Ligne L1 : Evian <> Coppet
  - **TER**
    - Ligne Bellegarde – Evian-les-Bains via Annemasse (C33)

Les transports collectifs

- **La commune est le terminus de plusieurs lignes de transport :**
  - La commune est desservie par deux lignes d'Annemasse Agglo, avec un seul arrêt (Gare):
    - Une régulière (Ligne 7 Altéa P+R <> Machilly Gare) avec 5 A/R quotidien uniquement en semaine et hors vacances scolaires,
    - Une de transport à la demande sur le même trajet (B : Altéa P+R <> Machilly Gare), jusqu'à 14 A/R journaliers
      - La réservation du transport à la demande s'effectue en ligne deux heures avant l'heure de départ ou la veille par téléphone.



Ligne 7



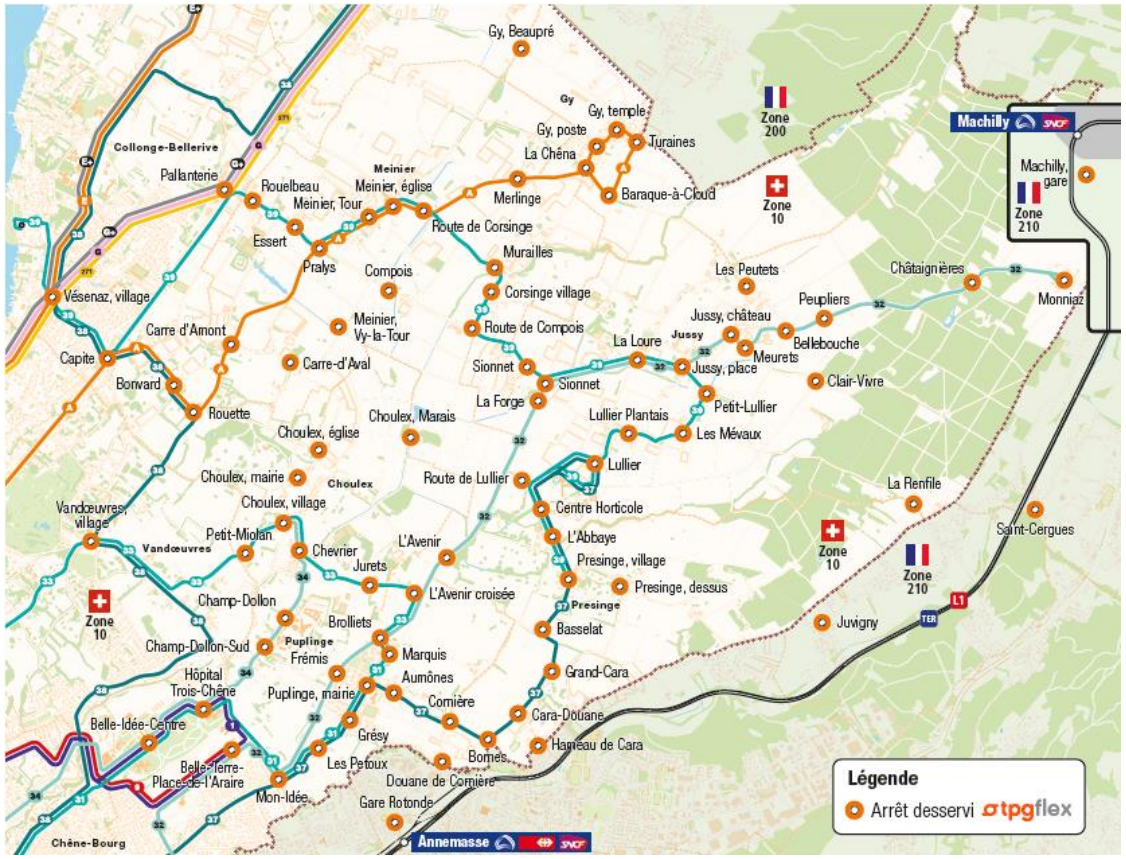
Arrêts TAD ligne B

  - Et par 1 ligne de Thonon agglo (ligne H P+R Altéa <> Thonon La Versoie, 11 passages journaliers)

  - L'Agglomération est en train d'élaborer son Plan de Mobilités, qui devrait être finalisé en 2025.

Les transports collectifs

- La commune est également desservie par le service TPG FLEX, service à la demande, qui permet de relier Suisse et France. Un arrêt est en place à la gare. Le service est disponible en semaine, de 6h à 21h et doit être réservé 20min à l'avance.



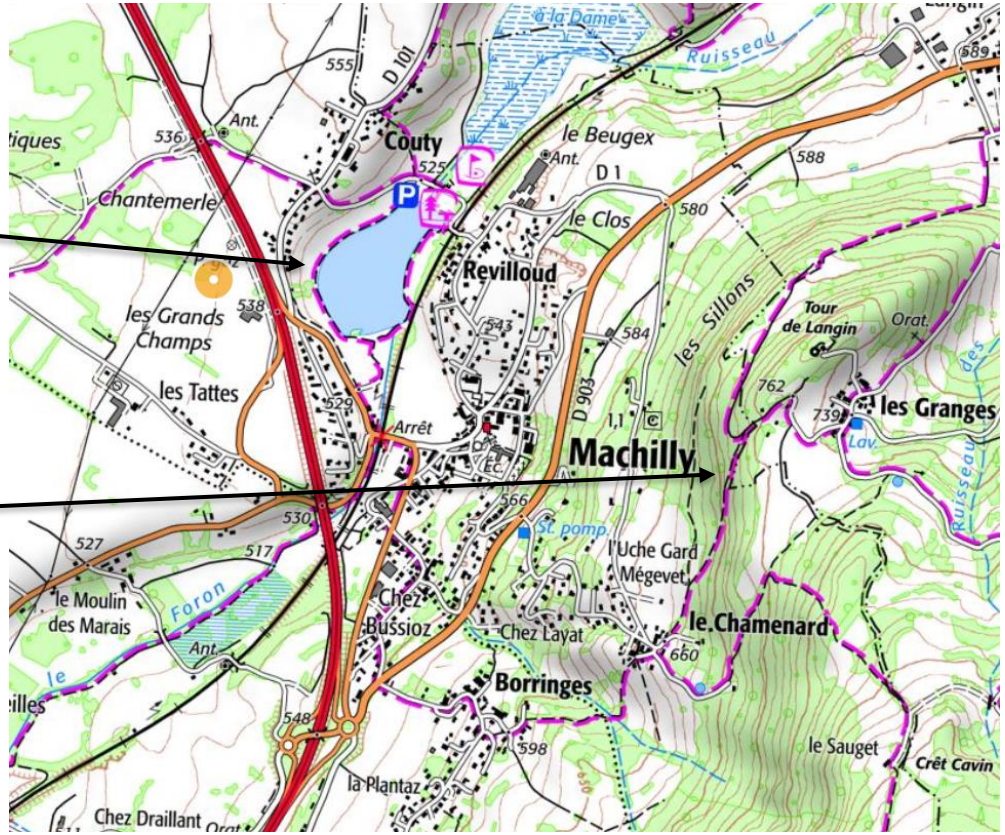
- Des transports scolaires par cars sont mis en place pour les établissements dont dépendent la commune.

Le réseau « modes doux »

- **Un réseau dédié aux déplacements piétons qui se développe…**
  - … mais un maillage encore discontinu.
  - Des itinéraires balisés existent (sentiers du Foron et sentiers des Voirons), mais sont plus destinés à la promenade qu'aux déplacements fonctionnels.

Sentiers du Foron

Sentiers des Voirons



Le réseau « modes doux »

- **Un réseau cycles qui se développe…**
  - … dans l'objectif de mettre en place des liaisons à la fois touristiques et fonctionnelles.
  - À ce titre, le projet de Via Rhôna va traverser la commune.



Tracé de la Via Rhôna

→ Un développement à poursuivre, pour assurer la continuité, la sécurité et le confort, en particulier pour les déplacements de proximité entre les différents pôles d'intérêt de la commune :

- *habitat / services et commerces / équipements (dont les points d'apport volontaire des déchets ménages) …*
- *ainsi que pour l'accès aux espaces naturels, la randonnée...*

MACHILLY

Projets de requalification et d'aménagements modes doux

- **Requalification du centre village**
  - Aménagement accès P+R (rond-point), circulations et stationnement bus, parking et parvis gare côté ouest, traitement croisements amont et aval mairie. Interface compliquée avec la voie ferrée et le passage à niveau.
- **Cheminements piétons**
  - Tracés piétons pour relier les différents quartiers avec le centre village, sans passer forcément par la voirie,
- **Liaison cyclable avec Saint-Cergues**
  - Par la rue des Framboises en voirie partagée zone 30. (comptage en cours et études sur le carrefour des Framboises (côté Saint-Cergues) en cours.
- **Réflexion sur les stationnements publics**
  - Le P+R va devenir à terme payant, il faut prendre en compte l'impact sur les autres stationnements publics (payants, zones bleues, déposes minutes...)

La mobilité - Enjeux

- La limitation des déplacements individuels motorisés par l'incitation au report modal vers les modes de déplacement « doux », avec la poursuite du développement du maillage piéton / cycle.
- Une politique de stationnement adaptée pour le stationnement privé, selon le type d'opérations (habitat, activités économiques), en prenant en compte l'incidence des exigences en matière de stationnement sur le coût de la construction, la consommation d'espace, les déchets inertes générés (stationnement souterrain).
- L'accompagnement vers des évolutions de comportement en faveur de pratiques alternatives (rechargement de véhicules électriques, co-voiturage, autopartage, …).
- L'amélioration du maillage et l'entretien du réseau viaire notamment au regard des enjeux de la mobilité pour tous, au profit de la sécurité et de la qualité de vie.

Merci pour votre attention !